



01/11/2023

Analyse genre aux Comores

L'intégration du genre dans les
politiques et actions de gestion des
risques de catastrophes (GRC)



Samia ABDOUL MADJID
CONSULTANTE

Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	3
Résumé exécutif	5
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATON	9
II. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE LA MISSION	11
2.1. Objectifs de la mission.....	11
2.2. . Méthodologie	11
2.2.1. Approche et technique de collecte	11
2.2.2. Traitement et analyse des données	13
2.2.3. Limites de l'étude	13
2.2.4. Le rapport	14
III. GENRE ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES AUX COMORES	14
3.1. Profil des catastrophes aux Comores	14
3.2. Genre et vulnérabilité en matière de gestion des risques de catastrophes	16
IV. Les lois, politiques et stratégies en matière de genre et de gestion des risques de catastrophes	17
4.1. Un cadre juridique, politique et institutionnel favorable à l'égalité entre les femmes et les hommes.....	17
4.2. Une sous-représentation du genre dans tous les domaines.....	19
V. Les lacunes identifiées en matière de genre dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et les rapports de programmes de gestion des risques de catastrophes.....	23
5.1. Analyse de la prise en compte du genre dans les institutions, les politiques et les programmes de GRC.....	23
5.1.1. 4.1.1. Le cadre normatif	23
5.1.2. Le cadre institutionnel.....	23
5.1.3. Le cadre politique et stratégique	26
5.1.4. L'intégration du genre dans les programmes et projets de GRC	27
5.2. Forces et faiblesses de l'intégration du genre dans la GRC.....	30
5.3. Les facteurs de causalité et leurs corrélations	32
5.4. Les facteurs (opportunités) qui pourraient contribuer au changement des relations existantes entre les genres dans la GRC ?	32
VI. La coordination des structures clés travaillant dans la gestion des risques de catastrophes aux Comores	33
VII. Participation active des femmes et des hommes aux consultations et à la prise de décision en matière de gestion des risques de catastrophes.....	36

VIII.	L'Accès à l'information et au renforcement des capacités en matière de préparation et la prévention des catastrophes des hommes et des femmes.	38
IX.	Les ressources allouées aux activités de genre dans la gestion des risques de catastrophes. .	38
X.	Genre et modalités d'intervention en cas de catastrophes et délais de mise en place des secours	38
XI.	Programmes de genre pour l'augmentation des ressources allouées dans la gestion des risques de catastrophes.	39
XII.	Conclusion/ Recommandations	41
XIII.	Orientations Stratégique	

ANNEXES

SIGLES ET ACRONYMES

AGR : Activités Génératrices de Revenus

AIDE : Association, Intervention, Développement et Environnement

ARC : African Risk Capacity

CEDEF : Convention sur l'Élimination de toutes Formes de Discrimination à l'Égard des femmes

COSEP : Centre des Opérations de Secours et de Protection Civile

CSPSPG : Commissariat à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre

DGSC : Direction Générale de la Sécurité Civile

DTM : Direction Technique de la Météo

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

GRC : Gestion des Risques de Catastrophes

IDH : Indice du Développement Humain

MODEC : Mouvement des Entreprises Comoriennes

ODD : Objectifs de Développement Durable

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OPACO : Organisation du Patronat Comorien

OSC : Organisations de la Société Civile

OVK : Observatoire du Volcan Kartala

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PCE : Plan Comores Emergent

PIED : Petit Etat Insulaire en Développement

PIROI : Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien

PNEEG : Politique Nationale d'Égalité et d'Équité du Genre

PNPRRC : Plateforme Nationale pour la Réduction des Catastrophes

PRRC : Projet de Renforcement de la Résilience des Comores aux Risques de Catastrophes liés au Changement et à la variabilité climatique

PRPKR : Projet de Relèvement Post-Kenneth

SNRRC : Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes

UDC : Université des Comores

UNDRR : Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

VBG : Violences basées sur le genre

Résumé exécutif

La présente étude porte sur l'analyse genre dans le domaine de la Gestion des Risques de Catastrophes (GRC) aux Comores. Elle présente aussi des recommandations à l'endroit du gouvernement et de l'African Risk Capacity (ARC) pour une meilleure prise en compte du genre dans les politiques et actions de la GRC.

La démarche poursuivie pour l'élaboration de ce travail a consisté en une revue et analyse documentaires et une analyse d'informations recueillies sur le terrain, sur la base d'un questionnaire adressé aux différentes parties prenantes intervenant dans les domaines du genre et de la gestion des risques de catastrophes.

Les entretiens se sont principalement déroulés à Moroni. La mission y a rencontré des représentants des structures gouvernementales, associatives et des partenaires au développement¹. Les institutions et organisations² qui n'ont pas pu être visitées pendant la mission de terrain ont été représentées lors de l'atelier de présentation des résultats de l'étude. Les contributions des uns et des autres ont permis de compléter et d'enrichir le document.

L'archipel des Comores est exposé aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles ainsi qu'à celles qui sont causées par l'Homme. Les groupes discriminés, fragiles et défavorisés comme les femmes les jeunes, les enfants, les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap sont les plus touchés par ces chocs, ce qui contribue à les rendre encore plus vulnérables.

L'étude sur le genre et la gestion des risques de catastrophes consiste à analyser dans quelle mesure les problèmes et les intérêts spécifiques aux communautés vulnérables, notamment les femmes, sont-ils et doivent-ils être pris en compte de manière inclusive dans les décisions, politiques, stratégie et activités relatives à la gestion des risques de catastrophes aux Comores, en vue de l'égalité de genre et d'un changement transformationnel.

Le cadre juridique, politique et institutionnel de l'Union des Comores est favorable à l'égalité entre les femmes et les hommes. L'Etat Comorien a ratifié la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF) et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, il a adhéré à la Déclaration de Beijing et, est membre signataire des ODD. La Constitution de l'Union des Comores et les autres lois sectorielles garantissent l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes. Les questions relatives au genre s'inscrivent dans un dispositif politique et institutionnel bien établi. Il s'agit notamment de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D) puis du Plan Comores Emergent (PCE), de la Politique Nationale d'Égalité et d'Équité du Genre (PNEEG)³, du Commissariat en charge de la Solidarité, de la

¹ Commissariat à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre ; Direction Générale de la Sécurité Civile, ONG Ulanga, Croissant Rouge Comorien, Association Intervention Développement Environnement, Banque Mondiale, PNUD, FAO...

² Ministères de l'Intérieur et des Finances ; Directions de l'Environnement et de la Forêt (DGEF), de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme (DATUA) ; Direction Technique de la Météo (DTM) ; Direction de l'Environnement et des Forêts ; Direction Nationale de la Santé ; Université des Comores (UDC), Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), la Société Nationale d'Electricité, l'AFG Assurance ainsi que le Réseau National Femme et Développement, , la Plateforme des Femmes en Politique et des personnes ressources exerçant dans les domaines du genre et de la gestion des risques de catastrophes.

1

Protection Sociale et de la Promotion du Genre (CSPSPG) placé sous la tutelle du Ministère de la Santé ainsi qu'un grand nombre d'associations Comoriennes qui œuvrent pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines.

Malgré ces efforts entrepris par le Gouvernement et ses partenaires pour promouvoir le genre, les femmes et les personnes vulnérables demeurent sous représentées dans tous les secteurs. Leurs préoccupations ne sont pas assez prises en considération et les Violences Basées sur le Genre (VBG) persistent ; ce qui contribue à maintenir les femmes dans des situations de vulnérabilité.

Le cadre législatif de la Gestion des Risques de Catastrophes, le cadre législatif n'est pas encore défini malgré l'existence d'un avant-projet de loi visant à régir le secteur. Au niveau institutionnel et politique, le domaine de la GRC est principalement pris en charge par la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSC) et relève aussi d'autres institutions techniques telles que la Direction Technique de la Météo (DTM), l'Observatoire du Volcan Kartala (OVK) ainsi que la Plateforme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes (PNPRRC). Une première Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes aux Comores (SNRRRC) a été élaborée en 2015 mais elle ne prend pas en compte les aspects liés au genre. Des initiatives sont financées par les partenaires au développement dans le domaine de la GRC en vue d'accompagner le pays à lutter contre les changements climatiques, faire face aux chocs, renforcer la résilience des populations et les aider à se relever. Elles visent principalement les femmes, les jeunes filles et les garçons ainsi que les personnes vulnérables.

Les inégalités de genre et les changements climatiques constituent effectivement une préoccupation pour le pays, pour les hommes et pour les femmes et pour le développement en général. Néanmoins, la GRC et le genre restent des domaines méconnus et non maîtrisés des acteurs institutionnels et des populations. L'intégration du genre dans la GRC n'est pas encore effective ni sur le plan juridique, ni aux niveaux politique et institutionnel, et encore moins dans la pratique. Il y a plusieurs explications à cela à savoir : l'absence d'une loi sur la GRC, des faibles capacités institutionnelles et techniques et un manque de coordination des structures en charge de la Gestion des risques de catastrophes et du genre, le manque de ressources humaines formées et compétentes dans les deux domaines, la non prise en compte du genre et de la GRC dans les stratégie et politique de gestion des risques de catastrophes et dans la Politique Nationale d'égalité et d'équité du genre, la sous-représentation des femmes dans l'identification, l'élaboration, la budgétisation, le suivi et l'évaluation des programmes et projets de genre et de GRC et dans les instances de prise de décision, l'intériorisation des stéréotypes de genre dans les actions et interventions relatives à la GRC ainsi que d'autres considérations d'ordre culturel, social et traditionnel et l'absence de ressources financières spécifiques et permanentes allouées aux activités de genre dans la GRC aux niveaux national et communautaire.

Face à ces défis, les recommandations suivantes sont formulées en vue d'encourager et renforcer une meilleure prise en compte du genre dans les activités et politiques de GRC dans le but d'améliorer et préserver la qualité de vie des femmes et des hommes, notamment les populations touchées par les catastrophes et renforcer leur résilience face aux chocs:

Recommandation n°1 : Définir le cadre juridique relatif à la GRC par l'adoption et la promulgation de la loi sur la GRC

Action n°1 : Revoir et contribuer à la finalisation de l'avant - projet de loi sur la GRC initié par le PNUD tout en s'assurant de la prise en compte de la dimension genre dans le dispositif juridique.

Action n°2 : Organiser et faire le plaidoyer en vue de l'adoption et la promulgation de la loi sur la GRC.

Action n°3 : Vulgariser la loi auprès des institutions et acteurs de la GRC et auprès des communautés locales, y compris les groupements de femmes, les jeunes, les personnes vulnérables...

Recommandation n°2 : Renforcer les capacités du cadre institutionnel en matière de genre et de gestion des risques de catastrophes

Actions n°1 : Redynamiser la Plateforme de gestion de crise et renforcer les capacités des structures membres, y compris le Commissariat général à la promotion du genre, en genre et gestion des risques de catastrophes.

Action n°2 : Pour la Direction générale de la Sécurité Civile :

- Apporter un appui à la validation des Plans de préparation aux risques de catastrophes avec une prise en compte des aspects genre;
- Renforcer les capacités du personnel dans leurs domaines respectifs et en matière de genre et de gestion des catastrophes ;
- Encourager le recrutement de femmes volontaires dans le corps des sapeurs-pompiers et les former sur le genre et la gestion des catastrophes ;

Action n°3 : Pour le Commissariat général à la promotion du genre

- Renforcer les capacités du personnel du commissariat en matière de genre et de gestion des risques de catastrophes ;
- Doter le Commissariat d'une assistance technique internationale afin d'aider la structure à se développer et à mieux participer au processus de décisions concernant le genre et la GRC
- Mettre à la disposition du Commissariat un point focal GRC et renforcer ses capacités en matière de genre et de GRC ;

Action n°4 : L'Université des Comores

- Renforcer le Master de « Gestion des risques de catastrophes face au changement climatique » en ajoutant un module sur la GRC et le genre afin d'augmenter le nombre d'experts nationaux dans le domaine de la GRC et des changements climatiques et les sensibiliser au principe de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Encourager l'accès des filles à ce Master.

Action n°5 : Les organisations de la société civile

- Renforcer les capacités des organisations de la société civile qui œuvrent dans la GRC en matière de genre et de GRC
- Doter les OSC intervenant dans la GRC et le genre de moyens logistiques et didactiques afin de faciliter leurs interventions sur le terrain
- Coordonner les OSC de façon à pouvoir mutualiser leurs différentes interventions.

Recommandation n°3 : Appuyer l'élaboration et l'actualisation de politiques et stratégies sectorielles avec une prise en compte du genre et de la GRC.

Action n°1 : Intégrer la GRC dans la Politique Nationale d'égalité et d'équité du genre en vue d'une meilleure prise en compte du volet GRC

Action n°2 : Appuyer la validation de la Stratégie Nationale de gestion de Risques et catastrophes en intégrant le genre et la GRC

Recommandation n°4 : Renforcer les capacités des organisations communautaires et des communautés en matière de GRC et genre et les impliquer dans les activités de GRC au niveau local en vue de leur autonomisation.

Action n°1 : Former les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap sur le genre et la GRC et sur les stéréotypes de genre.

Action n°2 : Impliquer les acteurs locaux et communautaires, y compris les femmes et les personnes vulnérables, dans l'identification des besoins, la planification, la budgétisation et la mise en œuvre d'actions sur la GRC et le genre et leur donner les moyens d'intervenir en cas de catastrophe.

Action N°3 : Donner l'opportunité aux femmes de développer des activités économiques afin qu'elles puissent faire face aux catastrophes naturelles, être résilientes et gagner en autonomie.

Recommandation n°5 : Faire le plaidoyer pour la création d'un fonds dédié aux activités de gestion des risques de catastrophes sensibles au genre.

Action n°1 : Elaborer une note d'orientation et un plan d'actions pour le plaidoyer et le financement d'activités relatives au genre et à la gestion des risques de catastrophes.

Action n°2 : Organiser une table ronde des partenaires et des décideurs pour le financement et la mise en œuvre du plan d'actions genre et gestion des risques des catastrophes.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les changements climatiques menacent de plus en plus le monde. Ils provoquent des risques et des catastrophes qui ont des effets néfastes sur l'environnement, sur les femmes, sur les hommes et sur tous les secteurs de production.

Au cours des dix (10) dernières années, les catastrophes naturelles ont affecté dix millions (10 millions) de personnes dans la sous-région du sud-ouest de l'Océan Indien⁴.

Situées dans l'Océan Indien, entre l'Afrique et Madagascar au nord du Canal de Mozambique, les Comores sont elles aussi exposées aux changements climatiques et aux risques et catastrophes.

De 1848 à 2014, les Comores ont connu cent quarante-huit (148) catastrophes. Le bilan est de huit cents cinquante-six (856) personnes tuées, deux-cents quarante-six (246) personnes blessées, quatre-vingt-seize (96) personnes disparues, quatre-cents-soixante-seize (476) maisons détruites et neuf-cents-six (906) maisons endommagées⁵.

Le cyclone Kenneth qui date d'avril 2019 a provoqué sept (7) morts, cent quatre-vingt-deux (182) blessés et dix-neuf mille trois cents soixante-douze (19 372) personnes déplacées. Plusieurs maisons ont été complètement détruites, soit quatre mille quatre cents quatre-vingt-deux (4482) logements. Les zones rurales où vit la majorité de la population et où le taux de pauvreté est le plus prononcé sont les plus touchées. Les populations vulnérables constituées en grande majorité de femmes, de jeunes et de personnes âgées en sont les plus concernées.

Les catastrophes provoquent ainsi des dégâts matériels et humains et ont des répercussions sur la santé des populations.

Considérées comme naturelles, les catastrophes sont aussi la conséquence de facteurs endogènes liés au mode de vie des populations, aux conditions d'existence et à l'exploitation des ressources naturelles par l'homme.

Les effets des changements climatiques (les pluies diluviennes, les inondations, les cyclones, les tempêtes, l'élévation du niveau de l'océan, la sécheresse...) impactent négativement les populations vulnérables y compris les femmes, les jeunes et les enfants en ce sens où ils se retrouvent subitement dépourvus de ressources naturelles, sans moyen d'existence, sans logement, sans moyen de production et sans terre. Ils sont contraints de vivre dans la précarité et dans l'insécurité alimentaire avec un accès limité à l'eau, à l'énergie, à l'air pur et à l'assainissement. Les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les nourrissons peuvent souffrir de malnutrition aiguë, ce qui peut avoir des graves conséquences sur leur état de santé.

Le risque croissant d'être affecté par les catastrophes, ainsi que les faibles capacités d'adaptation à l'ampleur et à l'intensité de ces chocs, ont placé la question de la résilience en tête des priorités de nombreux gouvernements et organisations.

En tant que membre de l'Union africaine et des Nations Unies, les Comores ont pris des engagements en vue d'assurer la résilience des populations face aux chocs. A travers l'objectif spécifique 6 de l'Axe 1 de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D 2018-2021), le

⁴ <https://piroi.croix-rouge.fr>

⁵ Tableau des cataclysmes aux Comores dans Proposition de Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes aux Comores-SNRCC, version définitive. Mai 2015, P.35

gouvernement Comorien entend « assurer la gestion durable des ressources naturelles et environnementales » et vise comme résultat, le renforcement de la résilience face aux catastrophes et aux effets des changements climatiques.

Au niveau institutionnel, le gouvernement comorien a créé un ministère en charge de la sécurité civile (le Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale chargé des Relations avec les Institutions) et une direction chargée de coordonner et diriger la mise en œuvre des programmes de gestion des risques de catastrophes dans le pays, afin d'améliorer et de préserver la qualité de vie des Comoriens, en particulier ceux qui sont vulnérables et touchés par les catastrophes⁶.

En 2022, le gouvernement Comorien a adhéré à la « Police d'Assurance paramétrique contre les risques cycloniques tropicaux avec modélisation des pertes et des dommages liés aux cyclones tropicaux », de l'African Risk Capacity (ARC). Créé en 2012, l'ARC a pour mission d'aider les gouvernements africains dont l'Union des Comores à « réduire leurs risques de pertes et de dommages qui résultent des catastrophes naturelles et apporter des réponses ciblées à ces événements le plus rapide possible, de manière objective et transparente, et de manière financièrement avantageuse ⁷ ». Dans le cadre de sa collaboration avec l'ARC, l'Union des Comores souhaite « réduire les effets négatifs des cyclones tropicaux, sur les vies et les moyens de subsistance de ses populations... et acquérir une couverture d'assurance contre les coûts relatifs aux mesures précoces et préventives pour atténuer les effets négatifs des événements de CT⁸ ».

Les interventions de l'ARC sont centrées sur le Système d'Alerte Précoce, l'Assurance contre les risques liés aux aléas climatiques, les Plans d'urgence et l'adaptation aux changements climatiques⁹.

Les principes d'égalité de genre occupent une place importante dans les interventions de l'ARC et au sein même de l'institution. Partant du principe que la réduction des inégalités constitue une condition pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, l'ARC encourage l'implication des femmes dans le processus de développement des activités de GRC et reconnaît que le rôle des femmes dans l'agriculture et dans la réponse aux catastrophes est essentiel pour la sécurité alimentaire et la croissance économique. Elle considère que la promotion de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes, dans les opérations sur le terrain et au niveau professionnel, est un facteur important pour créer des impacts à long terme et la durabilité¹⁰.

Notons que les vulnérabilités aux catastrophes liées au genre n'émanent pas d'un seul facteur. Elles sont aussi les résultats des modèles de relations historiques et culturelles spécifiques dans les institutions sociales, la culture et la vie personnelle. L'équité des genres joue un rôle central dans la construction de voies de résilience et d'adaptation dans la gestion des risques de catastrophes.

L'intégration du genre dans les politiques et actions de gestion des risques de catastrophes (GRC) est donc essentielle pour renforcer la résilience des groupes vulnérables.

C'est dans cette perspective que le gouvernement Comorien à travers le Commissariat National à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre (CNSPSPG), avec le soutien financier et technique du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et de l'ARC ont recruté une consultante pour

⁶ La Direction Générale de la Sécurité Civile

⁷ Voir TDR de la mission

⁸ Voir « Police d'Assurance paramétrique contre les risques cycloniques tropicaux avec modélisation des pertes et des dommages liés aux cyclones tropicaux »

⁹ Stratégie du groupe ARC 2020-2024

¹⁰ Termes de référence

mener une analyse genre en vue de l'intégration du genre dans le programme de GRC de l'ARC aux Comores.

II. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE LA MISSION

2.1. Objectifs de la mission

La présente étude a pour objectif d'effectuer une analyse genre en vue d'intégrer le genre dans le programme de GRC de l'ARC aux Comores.

Il s'agit spécifiquement de (d') :

- Effectuer une analyse approfondie du genre sur la Gestion des Risques de Catastrophes aux Comores afin de s'assurer que les politiques, les stratégies, les activités et les résultats sont sensibles au genre et sont transformationnels.
- S'assurer que la planification et la mise en œuvre de la GRC contribuent à faire progresser l'égalité du genre de manière inclusive et l'autonomisation des femmes. Ceci vise à compléter la politique nationale du genre en intégrant les éléments de gestion de catastrophes.

2.2. Méthodologie

2.2.1. Approche et technique de collecte

L'approche qualitative a prévalu dans la réalisation de cette étude sur l'analyse genre. Des documents considérés comme pertinents pour l'étude ont été identifiés, collectés et analysés par la mission ; des guides d'entretien destinés aux différentes parties prenantes (institutions nationales, partenaires techniques et financiers, organisations de la société civile y compris les organisations communautaires...) ont été élaborés (voir Annexe 1) dans la perspective d'avoir le plus d'informations et d'avis possibles. Les informations issues de la revue documentaire et des entretiens ont été triangulées et analysées et ont servi pour la présente analyse.

➤ *Collecte, lecture et analyse documentaires*

Des documents de référence de l'ARC ont été mis à la disposition de la mission par l'expert genre de l'ARC et la personne référente de l'ARC au niveau des Comores. Il s'agit de la Stratégie du groupe ARC 2020-2024, de la Police d'assurance liant l'ARC et l'Union des Comores (2022), de la Stratégie genre de l'ARC, du Manuel et des notes d'orientation de l'Unité genre de l'ARC.

Après lecture et analyse des termes de référence, la mission a identifié un certain nombre de documents clés qui abordent les thématiques du genre et de la GRC. Certains de ces documents ont été déjà cités dans les termes de référence : il s'agit de la Stratégie de Croissance Accélérée de Développement Durable (SCA2D 2018-2021), du Profil genre des Comores (2019), du Rapport d'évaluation de la Politique Nationale d'Égalité et d'Équité du Genre (PNEEG 2007) pour la période 2007-2016, de la Politique Nationale de l'Égalité et d'Équité du Genre (PNEEG2 2017) et du Rapport Beijing+25.

D'autres documents en lien avec le contexte de l'Union des Comores ont été parcourus. Ils ont servi de base de référence dans le cadre de l'analyse de la situation globale du genre aux Comores et de la place accordée au genre et à la GRC dans ces dits documents. Il s'agit du Plan Comores Emergent (PCE) à l'horizon 2030, du Diagnostic des capacités en matière de réduction de risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques (2020), de la Proposition de Stratégie Nationale de

Réduction des Risques de Catastrophes aux Comores-SNRRC (Mai 2015), du Document de projet Renforcement de la Résilience des Comores aux risques de catastrophes liées au changement et à la variabilité climatique (RRC)» et la Stratégie genre du projet «(2020), du Décret N°12-181/PR, portant création d'une Plateforme pour la prévention et la réduction de risques de catastrophes (2012), du Plan de contingence national (2021-2022), du Rapport d'évaluation du Programme de la FAO aux Comores (2023) etc.

La revue et l'analyse documentaires ont permis à la mission de se familiariser avec les missions de l'ARC en Afrique et aux Comores et ses interventions dans les domaines de la GRC et du genre.

Elle a en outre permis de mieux appréhender le cadre juridique et réglementaire qui régit le genre et la GRC ; les politiques, stratégies et programmes en matière de genre et de GRC ainsi que la prise en compte du genre dans le processus d'identification, d'élaboration, de gestion, de suivi et d'évaluation des programmes et projets de GRC.

➤ *Elaboration des outils d'entretien*

Un questionnaire (a été élaboré sur la base des termes de référence de l'étude et d'autres documents fournis par l'ARC (Annexes 1). Ce questionnaire a servi de support pour les entretiens avec les parties prenantes, notamment les partenaires nationaux au niveau institutionnel, les partenaires au développement, les OSC...

➤ *Mission sur le terrain : entretiens, personnes rencontrées et lieux*

La mission sur le terrain a consisté en l'organisation d'entretiens individuels et collectifs avec les différentes parties prenantes (acteurs institutionnels au niveau national, organisations de la société civile et partenaires au développement). Les entretiens collectifs ont regroupé deux à trois personnes de la même structure par souci de complémentarité- afin de permettre à la mission d'avoir le maximum d'informations possibles.

Les échanges avec les acteurs ont permis à la mission de mieux analyser l'existant en termes de texte et de pratique en matière de GRC et de genre, de recueillir les avis des uns et des autres quant à l'intégration du genre dans les interventions de GRC et d'identifier les obstacles à la prise en compte du genre dans l'identification, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi –évaluation des politiques et programmes de GRC.

Les entretiens ont été aussi l'occasion d'échanger des documents et pour les OSC de partager leurs expériences sur le terrain, notamment la façon dont le genre est appréhendé par les communautés.

La mission a réalisé treize (13) entretiens et rencontré seize (16) personnes dont quatre (4) représentants des acteurs et actrices institutionnels au niveau national, quatre (4) représentants des partenaires techniques et financiers et six (6) représentants des organisations de la société civile. Les rencontres se sont principalement déroulées à Moroni du fait de la concentration des parties prenantes et de l'indisponibilité des acteurs communautaires à rencontrer.

 **Acteurs institutionnels rencontrés au niveau national**

- Direction Générale de la Sécurité Civile
- Commissariat Général à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre

Partenaires techniques et financiers rencontrés

- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- Banque mondiale
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

Organisations de la Société civile rencontrées

- Association Ulanga
- Association, Intervention Développement et Environnement (AIDE)
- Croissant Rouge Comorien

2.2.2. Traitement et analyse des données

Les données issues de la revue documentaire et les informations collectées sur le terrain ont été saisies, confrontées, triangulées, analysées et mises en cohérence dans le présent rapport qui porte sur l'analyse genre et la gestion des risques de catastrophes aux Comores.

2.2.3. Limites de l'étude

L'étude sur l'analyse genre et la gestion des risques de catastrophes a été réalisée entre juin et septembre 2023, ce qui correspond à la période estivale aux Comores pendant laquelle les acteurs locaux, mais aussi les partenaires techniques et financiers sont peu disponibles pour diverses raisons : congés, célébrations de mariages traditionnels...

La mission a donc été contrainte de travailler au rythme des événements et de s'adapter à l'agenda des partenaires, ce qui a induit des retards au niveau de la présentation des livrables. La période de la consultation a été ainsi prolongée d'un mois afin de permettre à la mission de rattraper ce retard.

Certains documents pertinents n'ont pas été communiqués à la mission malgré les relances adressées aux différents partenaires.

Les spécialistes genre des différentes structures visitées n'ont pas pu être rencontrés car pris par d'autres engagements ; ce qui fait que la mission se retrouvait souvent face à des interlocuteurs qui ne maîtrisent que le domaine de la GRC.

L'absence de données désagrégées par sexe et actualisées notamment en matière de GRC a constitué un handicap à la présente analyse.

La mission n'a pas pu rencontrer les acteurs communautaires pour les raisons évoquées plus haut. L'analyse qui concerne la participation des communautés et l'intégration du genre dans les interventions de GRC s'est donc appuyée sur les informations communiquées par les OSC partenaires et d'autres issues de missions réalisées dans d'autres cadres contractuels.

La durée contractuelle impartie pour effectuer l'analyse genre était de 9 jours, ce qui représente un temps assez limité pour le volume de travail que demande une analyse très approfondie des deux thématiques.

Pour éviter la reproduction de ces types de désagrément, la mission suggère fortement de (d') :

- éviter de prévoir et d'organiser des missions sur le terrain pendant la période des grandes vacances ;

- Veiller à mettre à la disposition des consultants tout document pertinent pour l'étude à réaliser et dans la mesure du possible, intervenir auprès des acteurs institutionnels afin qu'ils partagent la documentation ;
- Appuyer les structures en charge de la statistique à se doter d'un module genre et GRC avec des données détaillées, commentées et désagrégées par sexe ;
- Prévoir une durée assez longue d'au moins dix (10) jours pour la revue documentaire et les entretiens avec les parties prenantes et de dix (10) jours pour la rédaction du rapport.

2.2.4. Le rapport

Ce rapport est une analyse genre dans le domaine de la GRC aux Comores. Il présente aussi des recommandations à l'endroit du gouvernement et de l'ARC pour une meilleure prise en compte du genre dans tous les domaines de la GRC.

III. GENRE ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES AUX COMORES

3.1. Profil des catastrophes aux Comores

L'archipel des Comores est situé dans l'Océan Indien entre l'Afrique et Madagascar au Nord du Canal de Mozambique. Doté d'une superficie de 2 232 km² il est composé des îles de Ngazidja ou Grande Comores (1148 km²), Ndzuani ou Anjouan (424 km²), Mwali ou Mohéli (290 km²) et Maoré ou Mayotte (364 km²)¹¹.

En 2017, la population comorienne était estimée à 758.316 habitants avec une densité qui varie entre 400,3 et 725,5 habitants par Km²¹². C'est l'île d'Anjouan qui est la plus densément peuplée.

En tant que Petit Etat Insulaire en Développement (PIED) les Comores se caractérisent par l'isolement géographique des îles, la jeunesse de sa population, la faiblesse de ses ressources naturelles, une faible résilience économique et aux chocs, une élévation du niveau de la mer et une exposition aux catastrophes.

Elles sont exposées aux aléas de types :

- Hydrométéorologiques (tempêtes tropicales, inondations et montées des eaux océaniques).
- Géophysiques (éruptions volcaniques, séismes et glissements de terrain). L'île de Ngazidja est la plus exposée. Elle abrite le Volcan Karthala. Depuis 2005, le pays a connu 4 éruptions volcaniques qui se caractérisent par une pluie de cendre et de poussière et qui provoquent des inondations dans la grande île.
- Biologique (épidémies de choléra, paludisme, fièvre, typhoïde). Ces épidémies ont des effets aggravants sur les conditions de vie des populations notamment vulnérables en

¹¹ Mayotte est sous administration française depuis l'indépendance des Comores en 1975

¹² Diagnostic des Capacités en matière de Réduction des Risques de Catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques (Comores 2020)

rapport avec l'hygiène, l'assainissement, la malnutrition et le développement d'autres maladies comme le paludisme, le choléra, la typhoïde...etc

- Technologique (accidents d'avion et de la route, les naufrages en mer, les pertitions des pêcheurs).

Ces risques entraînent souvent des catastrophes, provoquant des dégâts matériels, humains et environnementaux qui ont des répercussions socioéconomiques, sur la santé des populations, sur l'éducation et sur les moyens de communication¹³.

La faible capacité des Comores à se préparer et à répondre aux urgences rend le pays encore plus vulnérable aux chocs. Les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap sont les plus touchées par ces catastrophes du fait notamment de leur vulnérabilité.

Tableau 1. Historique des catastrophes aux Comores¹⁴

Types d'aléas	Evènement (s)	Nombre	Période	Personnes tuées	Personnes blessées	Personnes disparues	Maisons détruites	Maisons endommagées
Hydrométéorologique	Tempêtes	2	2014	0	0	0	0	0
	Cyclones ¹⁵	5	1983-2011	4	52	30	0	806
	Inondations	70	1981-2014	20	36	0	166	99
	Montée des eaux	0		0	0	0	0	0
Biologique	Epidémies	10	2001-2014	321	0	0	0	0
Géophysique	Eruption volcanique	30	1848-2014	0	0	0	293	0
	Glissement de terrain	1	2014	0	0	0	0	0
Technologique	Naufrage	4	1922-2014	57	74	66	0	0
	Incendie	15	1925-2014	7	30	0	8	1
	Accident	8	1969-2014	447	54	0	0	0
Total		148		856	246	96	467	906

¹³ Idem

¹⁴ Voir, Proposition de Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes aux Comores – SNRRC-Mai 2015. P35. Ces chiffres ont augmenté depuis 2014 jusqu' alors, notamment avec l'arrivée du cyclone Kenneth et la crise pandémique de la Covid-19.

¹⁵ Le cyclone Kenneth (2019) qui a fait plus de dégâts n'est pas inclus dans cette liste. Pour rappel, il a provoqué 7 morts, 182 blessés, 19 372 déplacés et 4482 maisons détruites...

3.2. Genre et vulnérabilité en matière de gestion des risques de catastrophes

La majorité de la population comorienne vit en milieu rural (69,9%). C'est aussi dans les zones rurales où sont concentrées les populations les plus touchées par la pauvreté, notamment les femmes et les jeunes, soit un taux de pauvreté de 50,3% contre 32,8% en milieu urbain¹⁶.

Les femmes occupent 69% des emplois agricoles et 30% des emplois dans l'administration. Elles sont investies dans des emplois informels pour la plupart, vulnérables et précaires (78,14%). Les jeunes de 18-35 ans représentent plus du tiers de la population. Ils sont caractérisés par un faible taux d'emploi : 36% des jeunes dont une majorité de filles ne sont pas formés et n'ont pas d'emplois¹⁷.

Les Comores sont classées au 156ème rang mondial parmi 189 pays et territoires avec un Indice du Développement Humain (IDH) de 0,554.

L'agriculture demeure le secteur le plus important de l'économie comorienne. Elle représente 49% du PIB et emploie près de 70% de la population active dont une majorité de femmes. La plupart d'entre elles travaillent cependant dans l'informel, « pratiquent généralement les cultures vivrières et produisent pour l'autoconsommation¹⁸ » ou pour pouvoir assurer les besoins scolaires (écolage, frais de scolarité...) de leurs enfants. Elles sont aussi dans l'élevage de volailles et la vente au détail. Les travaux pénibles de la terre sont généralement assurés par les hommes. Toujours est-il que la charge de la vente des récoltes dans les marchés ruraux et urbains revient aux femmes et le plus souvent pour le compte du mari.

Bien que les activités agricoles permettent aux populations rurales mais aussi urbaines d'assurer leurs moyens de subsistance et d'avoir des revenus, le secteur de l'agriculture n'est pas assez développé pour permettre au pays d'assurer sa sécurité alimentaire. Les Comores dépendent en grande partie des importations de riz, de patates, de farine etc.¹⁹.

De plus, pour couvrir leurs besoins croissants en bois et en terre pour leurs cultures, les agriculteurs et agricultrices se livrent à la déforestation et à des pratiques non adaptées des sols. La coupe abusive du bois et l'utilisation du bois de chauffe mais aussi l'extraction du sable pour les travaux de construction en ce qui concerne le littoral, contribuent fortement à la détérioration de l'environnement, ce qui expose de plus en plus les Comores aux risques et aux chocs.

Du fait de leur vulnérabilité, « les femmes et les jeunes filles rurales sont les plus exposées, au risque de se voir leurs moyens d'existence anéantis²⁰ ». Cette vulnérabilité se traduit par l'extrême pauvreté en milieu rural, la vulnérabilité et la précarité de l'emploi, l'absence de formation et d'emplois pour les jeunes notamment les jeunes filles, la faible productivité et des productions modestes, la pénibilité des travaux agricoles, l'accès difficile à l'eau et à l'énergie, la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles d'ailleurs insuffisantes et des faibles capacités d'adaptation²¹. La pauvreté et l'absence

¹⁶ Rapport d'évaluation de la pauvreté et l'équité aux Comores. Banque mondiale 2021

¹⁷ Plan Comores Emergent à l'horizon 2030, Union des Comores 2019

¹⁸ Profil genre de l'Union des Comores : Genre, autonomisation des femmes, amélioration de leurs conditions de vie. Banque Africaine de Développement, mai 2020

¹⁹ En 2014, les importations des produits alimentaires représentaient plus de 75% des besoins de consommation alimentaire. Note de politique sur les Comores. Accélération du développement économique dans l'UDC. Banque mondiale 2014

²⁰ Profil genre de l'Union des Comores : Genre, autonomisation des femmes, amélioration de leurs conditions de vie. Banque Africaine de Développement, mai 2020, P.13

²¹ Voir Profil genre de l'Union des Comores

d'assurance et de prise en charge des personnes âgées et des personnes atteintes d'handicap contribuent à rendre ces dernières encore plus vulnérables aux chocs.

La prise en compte du genre dans la GRC devrait donc consister à prendre en considération les problèmes spécifiques aux communautés vulnérables vivant en milieu rural, à travers la proposition, l'adoption et l'application de mesures adaptées en vue de réduire leur vulnérabilité aux chocs et catastrophes.

IV. Les lois, politiques et stratégies en matière de genre et de gestion des risques de catastrophes

4.1. Un cadre juridique, politique et institutionnel favorable à l'égalité entre les femmes et les hommes

Le cadre juridique

Les Comores ont ratifié la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Elles ont aussi adhéré à la Déclaration de Beijing et sont signataires des ODD. Tous ces instruments régionaux et internationaux prônent les droits humains, les droits des enfants, les droits des femmes ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au niveau national, l'égalité entre les femmes et les hommes est garantie par la Constitution. Celle-ci interdit toute discrimination fondée sur le sexe et reconnaît « l'égalité de tous les citoyens sans distinction de race, de sexe, de religion, de conviction politique... » (Article 2) ; les droits civiques de « tous les comoriens de deux sexes jouissant de leurs droits civiles et politiques (article 3) ; les droits politiques notamment le droit d'accéder, « dans des conditions d'égalité et de liberté aux fonctions publiques et aux mandats électifs (articles 33 et 34) ; et le droit d'accès de la jeunesse aux instances politiques de représentation locale et nationale.

En matière d'emploi, le Code du travail interdit la discrimination basée notamment sur le sexe pour toutes les décisions liées aux conditions de travail, dès l'embauche (art.2) assure la protection des travailleuses enceintes, et interdit le harcèlement au travail (art.2.2)²².

Au niveau de la participation politique, le Code électoral préconise l'égalité des droits en matière d'éligibilité et de vote des deux sexes ; et la loi portant organisation du scrutin municipal oblige l'inscription équitable des hommes et des femmes sur les listes municipales.

Un nouveau code pénal criminalisant les abus sexuels sur enfants a été adopté en décembre 2020 afin de contribuer à lutter contre les Violences Basées sur le Genre (VBG).

²² Loi n° 84-108 /PR portant Code du travail, modifiée par la loi n°12-12 ; loi n°04-006 du 10 novembre 2004, portant statut général des fonctionnaires de l'UDC

Le cadre politique

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des principes qui sont promus par l'Etat comorien et dont la traduction se trouve dans les différentes stratégies et politiques de développement des Comores.

Le Plan Comores Emergent (PCE) à l'horizon 2030 est le document stratégique des actions de l'Etat et de ses partenaires en vue de l'émergence des Comores à l'horizon 2030. A travers ce document de référence, l'Etat comorien se fixe entre autres ambitions de refonder une nation de liberté garante de droits humains, notamment le « respect des droits fondamentaux de l'homme et de la femme dans la dignité et la valeur de la personne ; l'égalité des droits des hommes et des femmes dans tous les domaines, y compris en matière d'emploi, de travail, de rémunération ; l'équité et la justice et la lutte contre toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la couleur, les origines sociales, la religion ou les convictions, l'appartenance à une minorité, la fortune, la naissance, un handicap ou l'âge ; le renforcement des droits de l'enfant à l'éducation, à la société, au respect de sa dignité et de son développement naturel ». (PCE P.15).

En 2007, l'Union des Comores a adopté une Politique Nationale d'Egalité et d'Equité du Genre (PNEEG). Les résultats de sa mise en œuvre font état de progrès réalisés en faveur des femmes, notamment dans les secteurs sociaux et aux niveaux juridique et institutionnel. Actualisée en 2017, la PNEEG 2 fixe comme axes prioritaires (1) Le renforcement du cadre juridique et institutionnel de promotion de l'égalité du Genre et de protection des droits des femmes ; (2) L'intégration de la dimension genre dans les secteurs sociaux et de développement notamment au niveau de l'Education et de la Santé par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies sectorielles de prise en compte du Genre dans les programmes respectifs ; (3) Le renforcement du rôle économique de la femme dans le processus du développement par un appui à son autonomisation économique à travers le développement de l'entrepreneuriat féminin et la valorisation de ses activités ; (4) L'accroissement de la participation des femmes aux instances de décisions nationales et locales par des mesures politiques, législatives et sociales ; (5) La réduction de la violence faite aux femmes et aux enfants par l'appui à la réalisation de la stratégie de mise en œuvre de la feuille de route de lutte contre les violences.

Toutes les politiques sectorielles intègrent la dimension genre à des degrés différents. Cependant, nous verrons plus loin que la difficulté demeure dans la mise en œuvre.

Le cadre institutionnel

L'institution gouvernementale en charge de la promotion du genre est le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection sociale et de la Promotion du Genre. Les activités spécifiques au genre sont sous la responsabilité du Commissariat Général à la Solidarité, à la Protection sociale et à la Promotion du Genre. Des Directions régionales en charge de la promotion du genre sont instituées à raison d'une par île.

Des points focaux genre sont nommés dans les autres ministères sectoriels et une Direction de l'entrepreneuriat féminin a été mise en place avec comme tutelle le Ministère de l'emploi.

Au niveau de la société civile, il existe un grand nombre d'associations qui œuvrent pour l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Leurs domaines d'intervention vont du développement en faveur des femmes et des filles (Réseau National Femmes et Développement (RNFD) et Réseaux Femmes et Développement dans chaque île) en passant par la participation des femmes en politique (Plateforme des Femmes en Politique), la promotion des femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat (Réseau des Femmes Entrepreneures), la promotion de la place des filles et des femmes dans les

nouvelles technologies (Girls and Tech), jusqu'à la protection des droits des femmes et des enfants à travers la lutte contre les violences basées sur le genre (Hifadhui, Mwana Tsi Wamdzima, Petit'zanges...etc).

Vue sous cet angle, la situation du genre aux Comores évolue dans un cadre juridique, politique et institutionnel favorable à la promotion des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes. Cependant, la pratique et les réalités socio-culturelles mettent en évidence des inégalités de genre dans presque tous les domaines.

4.2. Une sous-représentation du genre dans tous les domaines

Placé sous la tutelle du Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre, le Commissariat National à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre (CNSPSPG) est l'institution nationale en charge de la promotion du genre, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Il a pour mandat de (d') :

- Assurer la conception, la supervision et le contrôle des activités en matière de genre.
- Suivre les politiques nationales de solidarité, de cohésion sociale et de promotion du genre mises en place par le gouvernement.
- Soutenir les acteurs étatiques et non étatiques qui interviennent dans les secteurs de la solidarité et de la promotion du genre.

Elle dispose de deux directions, à savoir la Direction de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la lutte contre la précarité dont les interventions concernent le bien-être social de tous les groupes vulnérables ; et la Direction générale de la promotion du genre qui intervient dans les activités et programmes liés à la famille, la femme, l'enfant et le maintien de la paix.

Ces dix dernières années, le Commissariat au genre a développé avec l'appui des partenaires techniques et financiers de l'Union des Comores, des initiatives en faveur de la promotion du genre et de l'autonomisation des femmes et de la protection des filles et des femmes. Elles ont notamment porté sur l'appui aux femmes agricultrices, les femmes vulnérables y compris celles souffrant d'handicaps (2019). Des matériaux agricoles (machines, intrants) et des machines à coudre leur ont été ainsi distribuées afin de contribuer à leur autonomisation. La Banque mondiale et l'UNICEF appuient le Commissariat au genre dans le cadre de projets de transferts monétaires aux femmes et aux personnes vulnérables. En matière de lutte contre les violences basées sur le genre, des services d'écoute ont été mis en place dans les trois îles et la loi N°14-36/AU du 22 décembre 2014 portant prévention et répression des violences faites aux femmes a été adoptée. Au niveau de la participation politique et publique des femmes, le Commissariat anime depuis 2018, des campagnes de sensibilisation sur la thématique « Ngamdjoshinda²³ » afin d'encourager les filles et les femmes à s'intéresser à la politique et à s'y engager. Toutefois, la loi n°17-008 AU du 22 juin 2017 qui institue des mesures positives pour promouvoir l'accès aux femmes à des fonctions nominatives et électives n'est toujours pas promulguée.

Le Commissariat au genre connaît aussi des difficultés qui l'empêchent de jouer pleinement son rôle. Il est confronté à des faibles capacités techniques et des ressources humaines limitées en nombre et

en compétences notamment en matière de genre. A cela s'ajoutent les changements fréquents du personnel et des commissaires eux-mêmes, ce qui ne contribue pas à asseoir une mémoire institutionnelle et assurer un suivi régulier et efficace des différents dossiers du Commissariat. Enfin, le fait pour le Commissariat d'être sous la tutelle du Ministère de la Santé est vécu comme une sorte de marginalisation. Le Commissariat dispose de peu de marge de manœuvres pour agir de façon autonome et affirmer son leadership en tant qu'institution principale en charge de la promotion du genre²⁴. Cette situation entraîne une confusion des rôles dans la mesure où certaines prérogatives du Commissariat sont exercées par le Ministère, ce qui tend à mettre à l'écart le Commissariat et à reléguer au second plan les questions relatives au genre.

Le renforcement des capacités humaines et matérielles du Commissariat, la lutte contre le turn-over et le renforcement de son leadership sur les questions de genre devraient permettre à la structure d'avoir plus de visibilité et à la dimension genre d'être prise en considération dans toutes les instances de décisions.

En effet, malgré tous les efforts consentis pour promouvoir le genre, la représentativité des femmes, des filles et des jeunes dans tous les secteurs, reste encore faible et leurs besoins sont loin d'être satisfaits.

Sur le plan de l'éducation

Les politiques du gouvernement en faveur de l'éducation pour tous et de l'éducation prioritaire des filles produisent des résultats satisfaisants en ce qui concerne l'accès égal des filles et des garçons à l'éducation. En 2021, la parité fille garçon dans l'enseignement préélémentaire est presque atteinte avec une légère avancée des filles sur les garçons, soit un taux de 50,2% pour les filles contre 49,8% pour les garçons. Au niveau de l'enseignement primaire on observe un léger écart en faveur des garçons, soit 48,7% pour les filles et 51,3% pour les garçons. Le taux d'accès des filles au collège est plus élevé (51,2%) que celui des garçons (48,8%). Par contre, il est nettement en baisse au lycée et est de 45,5% pour les filles contre 54,5% pour les garçons. Au niveau de l'enseignement supérieur, les filles sont plus nombreuses que les garçons et en 2021, elles représentaient 52,3% contre 47,7% des étudiants²⁵.

Ces chiffres sont certes très encourageants mais d'autres inégalités notamment inter sectionnelles restent à relever : certaines familles vulnérables sont contraintes de scolariser les garçons au détriment des filles ; l'accès difficile à certains établissements scolaires et le manque d'infrastructures et de programmes adaptés font que les personnes vivant avec un handicap n'ont pas accès à l'éducation ; la scolarisation tardive (en milieu rural), les redoublements ainsi que les mariages précoces empêchent les filles de poursuivre un cursus scolaire normal et continu ; l'éloignement entre les établissements scolaires et le domicile constitue un motif pour certains parents vivant en milieu rural de ne pas envoyer leurs filles à l'école de peur de les exposer aux agressions sexuelles. Du reste, les filles sont considérablement sous représentées dans la formation technique et professionnelle : A l'Ecole Nationale Technique et Professionnelle (ENTP), elles sont 3 sur 124 élèves en CAP (électricité, électronique), 4 contre 67 garçons en Science Technique de construction et 11 contre 115 garçons en Sciences Techniques Industriels. La plupart des filles suivent des filières littéraires ou considérées comme « soft ». A l'Institut Universitaire des Technologies (IUT), elles représentent 25 à 30% des élèves

²⁴ Entretien : Commissariat à la promotion du genre

²⁵ Tableau de bord 2020/2021. Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement, de la recherche scientifique, de la formation professionnelle

en Génie civil, Génie informatique et Statistiques.²⁶ Il s'agit de domaines généralement perçus comme relevant des hommes.

En matière de santé

Les efforts réalisés par le gouvernement de l'Union des Comores avec l'appui de ses partenaires au développement en matière de santé, notamment l'accessibilité des services de soins obstétricaux, néonataux et de planification familiale, l'amélioration de l'offre et l'accès aux soins de santé maternelle et infantile et la lutte contre la malnutrition ont donné d'assez bons résultats : les femmes enceintes fréquentent régulièrement les hôpitaux, effectuent leurs consultations prénatales et y accouchent. Malgré ces progrès enregistrés, l'accès à la santé est difficile pour certaines femmes pour les raisons suivantes : manque de ressources financières pour payer les soins et pour se rendre dans les différents centres ou postes de santé (longueur du trajet, état défectueux des routes et lieux inaccessibles (certaines femmes enceintes vivant en milieu rural tentent de se rendre à l'hôpital et accouchent en cour de route, parfois elles meurent ou perdent leurs bébés). Les croyances socio traditionnelles et une interprétation erronée de la religion conduisent des hommes à empêcher leurs femmes d'aller consulter en milieu hospitalier ou de se faire consulter par un médecin homme. Ceci peut avoir des graves conséquences sur la vie des femmes : une jeune femme a perdu la vie suite au refus de son conjoint de la laisser se faire transfuser.

Au niveau de l'emploi

Les femmes ont accès à l'emploi mais elles évoluent pour la plupart dans le secteur informel et sont sous payées.

Celles qui sont dans le secteur formel public et privé peuvent percevoir le même salaire que les hommes pour le même poste et les mêmes responsabilités. Cependant, elles ne bénéficient pas des mêmes avantages que les hommes en termes de carrière du fait de leur « condition de femme » : les femmes montent difficilement et lentement les échelons à cause entre autres des contraintes liés au mariage, aux enfants, aux obligations du foyer et sociales qui ne leur laissent pas assez de temps pour s'investir pleinement dans leurs activités professionnelles. Cette charge mentale ne leur permet pas d'être efficaces et productives sur le plan professionnel.

Le Code du travail interdit le harcèlement au travail (article 2.2). Cependant, les femmes n'échappent pas aux sollicitations et aux harcèlements de leurs collègues masculins en milieu de travail et ne se sentent donc pas en sécurité. Cette situation ne tend pas à contribuer à leur épanouissement professionnel. Certaines vont jusqu'à abandonner leur emploi préférant rester à la maison au lieu de devoir subir ces violences.

Le chômage touche beaucoup plus les femmes que les hommes : le taux de chômage est respectivement de 21% et de 8,8%.

²⁶ Rapport final, « Etude sur l'intégration des thèmes transversaux (genre, culture de la paix, changement climatique/environnement et nouvelles technologies) dans la mise en œuvre du programme Msomo na Hazi, formation et insertion professionnelles en union des Comores. Programme Msomo Na Hazi, Union des Comores/Union européenne. Août 2022

Au niveau de la participation politique

Les femmes participent majoritairement en politique en tant qu'électrices et militantes.

La parité politique prônée dans les textes n'est effective qu'au niveau des élections municipales. Les femmes s'inscrivent de plus en plus sur les listes lors des élections municipales mais les hommes demeurent majoritairement en tête de liste (lors des dernières élections municipales, ils étaient 276 têtes de liste contre 28 pour les femmes). Cela ne prédispose pas à favoriser un leadership féminin au niveau municipal et à développer des projets et initiatives pour les femmes. Actuellement, on enregistre 2 femmes sur 54 maires sur tout le territoire de l'Union des Comores.

Au niveau de la prise des décisions politiques, les femmes sont également sous représentées : on dénombre 1 femme sur 15 ministres et 4 femmes sur 24 députés. La parité en politique est loin d'être atteinte.

En matière de VBG

Les violences basées sur le genre (VBG) se multiplient de jour en jour malgré l'adoption de lois et de mesures visant à prévenir réprimer et atténuer le phénomène ainsi que la mise en place de structures de prévention et de prise en charge des victimes des VBG. Les filles, les femmes et les enfants sont les plus touchés par les VBG. Selon les données des Services d'Ecoute 191 cas de VBG ont été enregistrés aux Comores et concernent 150 filles de 0 à 18 ans et plus soit 79% (dont 73 filles de 11 à 17 ans), et 41 garçons de la même tranche d'âge, soit 21%, dont 17 enfants de 0 à 5 ans²⁷. Des femmes et des filles continuent d'être maltraitées par leurs conjoints, leurs beaux pères et des proches parents ; elles subissent des violences sexuelles (83 cas entre avril et juin 2023)²⁸ et autres tortures psychologiques, physiques et économiques dans le silence total de peur de déplaire à leurs maris, par crainte d'autres représailles, par déni mais aussi par peur de la solitude et d'être livrées à elles-mêmes, ainsi que par peur du regard des autres en cas de divorce. La lutte contre les VBG représente un grand défi auquel il faut s'attaquer à travers des campagnes d'information et de sensibilisation sur la déconstruction de la supériorité masculine, l'adoption et la vulgarisation d'un discours non sexiste, la formation des acteurs institutionnels chargés de prévenir les VBG et protéger les enfants et les femmes victimes de violence etc...

²⁷ Données du Service d'écoute sur la période Avril-Mai-Juin.

²⁸ Bulletin trimestriel d'information sur les violences faites aux enfants et aux femmes en Union des Comores. Union des Comores/Unicef. Avril-Mai-2023

V. Les lacunes identifiées en matière de genre dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et les rapports de programmes de gestion des risques de catastrophes.

5.1. Analyse de la prise en compte du genre dans les institutions, les politiques et les programmes de GRC

5.1.1. 4.1.1. Le cadre normatif

➤ *La Constitution de 2001 révisée en 2018*

Le cadre juridique comorien est quasi silencieux sur la gestion des risques de catastrophes et sur la prise en compte du genre dans la GRC.

La Constitution de l'Union des Comores énonce parmi les missions fondamentales de l'Etat, la protection du paysage, de la nature, des ressources naturelles et de l'environnement ainsi que le « patrimoine historique, culturel et artistique de la Nation » (article 8). L'alinéa 2 de l'article 43 est un peu plus explicite et stipule que « l'Etat et les collectivités doivent adopter les politiques de défense et de protection de l'environnement avec la collaboration des associations de défense de l'environnement, et veiller à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles ». **Il s'agit juste de mesures de prévention contre les changements climatiques et les dégâts en cas de catastrophes naturelles et qui n'intègrent pas spécifiquement le genre dans la GRC.**

➤ *Il n'existe pas encore de loi sur la GRC*

Un avant-projet de loi sur la GRC a été initié par le Projet de Renforcement de la Résilience des Comores aux Risques de catastrophes liés au changement et à la variabilité climatique (PRRC)²⁹. Au moment de l'élaboration de la présente étude, le texte était à l'état de draft.

L'avant-projet de loi relative à la Gestion des Risques de Catastrophes aux Comores a été initié en 2023 par le Ministère de l'Intérieur (à travers la DGSC) avec l'appui du PNUD. Le projet PRRC arrivait à termes en septembre 2023. On peut donc déduire que pris par la clôture des activités, l'équipe de projet n'a pas eu le temps de réaliser cette activité déjà entamée. La disponibilité d'un avant-projet de loi relative à la GRC même à l'état de draft est la preuve de la volonté de l'Etat de doter le secteur de la GRC d'un cadre juridique. Il faudrait donc s'approprier le processus afin d'aboutir à un texte définitif à soumettre aux autorités compétentes (gouvernement et parlement) afin de doter les Comores d'une loi sur la GRC qui réponde aux réalités et aux besoins du pays en matière de GRC et qui prenne en compte la dimension genre dans toutes ses réalités.

5.1.2. Le cadre institutionnel

Le cadre institutionnel pour la réduction et la gestion des risques de catastrophes est constitué de la Direction de la sécurité civile (DGSC) (ancien COSEP) avec ses directions insulaires, la Direction technique de la météo (DTM), l'Observatoire du Volcan Karthala (OVK), le Centre de veille épidémiologique, la Plateforme nationale pour la Réduction des risques de catastrophes³⁰, la Direction générale de la santé, la Direction générale de l'environnement et de la Forêt (DGEF), la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme ainsi que des organisations de la société civile qui interviennent dans le domaine de la GRC. La majorité de ces structures ne sont

²⁹ Ce projet du Ministère de l'Intérieur en charge de la sécurité civile est financé par le PNUD

³⁰ Cette Plateforme a été mise en place en 2012 mais elle n'est pas fonctionnelle

« actives » qu'en période de crise. Leurs interventions ne suivent pas nécessairement le cycle de la GRC.

La Direction de la sécurité civile relève de la tutelle du Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et de l'administration du territoire chargé des relations avec les institutions. Créée le 09 mars 2012 par le décret n°12-054/PR, elle a pour mission principale de protéger les populations. Elle est chargée de traiter la réponse et la préparation des catastrophes au niveau national et a pour mandats de :

- Coordonner l'élaboration d'une politique nationale de GRC et assurer sa mise en œuvre ;
- Promouvoir la prévention des risques et combattre tous les risques ;
- Animer et coordonner la mise en œuvre des mesures de protection et de secours des personnes et des biens lors d'évènements calamiteux ;
- Organiser la protection et la défense de la population, des biens et de l'environnement ;
- Assurer le recueil et l'analyse des informations ayant trait à la sauvegarde des populations, des biens et de l'environnement et puis renseigner le Ministère en charge de la sécurité civile de toute situation justifiant de mesures d'urgence
- Participer à la protection et à la sauvegarde de la population et du patrimoine naturel lors des circonstances relevant de la défense civile ;
- Proposer des modalités d'intervention, coordonner la mise en œuvre des moyens nationaux d'assistance et de secours aux populations et assumer la Direction des Opérations de secours et de retour d'expériences ;
- Assurer le secrétariat permanent de « l'organe Nationale ou PNRRC » pour la gestion des crises et de préparation à la réponse ;
- Concevoir, préparer et mettre en œuvre les actions de coopération régionale et internationale en matière de protection civile et promouvoir dans ce cadre, la participation des éléments de la sécurité civile aux opérations d'action humanitaire³¹.

La prise en compte du genre n'apparaît pas dans les missions de la DGSC. Bien que certaines femmes occupent des postes stratégiques dans la structure, elles sont sous-représentées en termes d'effectifs (92 sur 308 soit moins de la moitié du personnel³²). Cette situation ne semble pas préoccuper certains cadres de la Direction qui soutiennent que les femmes sont bien représentées et qu'il faut accepter l'idée que les femmes ne peuvent pas faire certains « travaux » du fait de leur condition de femme³³. Des efforts de sensibilisation et de vulgarisation du concept genre doivent être faits en direction de la DGSC afin de déconstruire les stéréotypes de genre et les idées préconçues sur les femmes.

Ces dernières y occupent ainsi des postes de direction³⁴ de chef de services (Ressources humaines, logistique, administration et finances), de secrétaire et d'assistant. Elles sont également déployées sur le terrain au même titre que les hommes. La supervision des sapeurs-pompiers lors des déploiements sur le terrain est assurée par une femme cheffe d'agrès.

³¹ Proposition de Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes aux Comores (SNRCC) version définitive, 2015

³² Données communiquées par la DGSC

³³ Echanges avec les membres du GTT élargi lors de l'atelier de restitution de la présente étude, le 23 septembre 2023

³⁴ La direction régionale de la sécurité civile de Ngazidja est occupée par une femme

La DGSC et ses démembrements dans les îles sont très actifs que ce soit en termes d'information des populations à travers la page Facebook de l'institution, ou d'intervention sur le terrain pour soutenir des initiatives communautaires liées à la protection de l'environnement, au nettoyage du littoral (Mutsamudu, Fomboni, Mitasmihuli) ou encore pour accompagner d'autres institutions nationales dans leurs activités. Elle a dans ce cadre mobilisé les sapeurs-pompiers pour accompagner la Police nationale dans le recrutement de ses agents (Mohéli et Anjouan) et a ainsi accompagné les candidats dont une majorité de femmes pendant les activités physiques, en assurant leur sécurité et en intervenant en cas de malaise ou tout autre problème de santé susceptible de survenir pendant l'exercice.

Lors des vents violents qui ont secoué le pays dans la nuit du 10 juillet 2023, et qui ont provoqué des dégâts matériels considérables (toits arrachés, arbres décimés, lignes électriques renversées), la DGSC est immédiatement intervenue pour secourir les habitants et évaluer les dommages.

La DGSC intervient aussi pour apporter son secours lors des accidents de circulation de la route. L'été dernier un grave accident a eu lieu à Dzahani II (Grande Comore). Trois ambulances de la DGSC ont été rapidement déployées pour porter assistance aux victimes. Grâce à la mobilisation de la DGSC et du Croissant Rouge Comorien ainsi que celle des communautés 5 parmi les 7 victimes ont été sauvées tandis que 2 femmes ont succombé à leurs blessures.

Tout compte fait, à travers ses différentes interventions, la DGSC est amenée à travailler avec les femmes notamment à travers les associations communautaires, les communautés en général, la police etc. Il serait pertinent que cette collaboration soit reconnue et formalisée pour une meilleure intégration du genre dans la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes et activités de la DGSC.

Au niveau de la société civile, des OSC telles que l'Association Intervention, Développement et Environnement (AIDE), le Croissant Rouge Comorien (CRC) et 2Mains interviennent dans la GRC et intègrent la dimension genre dans leurs interventions. Leurs activités s'inscrivent dans le cadre des financements des bailleurs et autres partenaires internationaux et suivent donc les lignes directrices et les priorités de ces derniers. Elles interviennent dans les activités de ciblage des populations vulnérables bénéficiaires des projets, dans la formation des femmes (sur les VBG, les techniques agricoles), l'identification et la structuration des femmes leaders en vue de la mobilisation communautaire, l'hygiène et l'assainissement, la sensibilisation, la mobilisation par le volontariat, la solidarité communautaire et dans l'assistance aux personnes vulnérables notamment à travers le cash Transfer.

Dans le cadre de ses activités le Croissant rouge comorien encourage les femmes à se porter volontaires aussi bien pour les formations que pour les autres interventions sur le terrain. Le constat est que la plupart des volontaires sont des étudiants dont une majorité d'hommes. Les femmes s'intéressent plus aux interventions sur le terrain qu'aux activités de formation³⁵.

D'autres OSC interviennent de façon ponctuelle et surtout en cas de catastrophe dans la GRC. C'est le cas de Ngo' Shawo une ONG qui regroupe des jeunes, de la Plateforme des Femmes pour le Développement Durable et la Sécurité alimentaire (pour les activités de prévention), du Réseau National Femme et Développement (RNFD) et des groupes communautaires comme les Agents de Santé Communautaires.

³⁵ Entretien avec le point focal du projet PIROI/Croissant Rouge Comorien

Des femmes rurales ont ainsi bénéficié de l'accompagnement de la Plateforme des Femmes pour le Développement Durable et la Sécurité Alimentaire dans le cadre d'une formation sur les bonnes pratiques environnementales en vue de protéger l'environnement et prévenir les risques de catastrophes. La formation était dispensée en langue nationale, ce qui a été bien appréciée par les participantes et a permis une bonne appropriation de l'exercice³⁶.

Habitué à travailler avec les agences du Système des Nations Unies et en tant que membre de la Plateforme de gestion des crises, le RNFD est souvent sollicité pour des actions sur le terrain. A la suite des dernières inondations qui ont eu lieu dans le village de Vouvouni, le RNFD a reçu de la part de l'UNFPA, 500 kits de solidarité composés de serviettes hygiéniques, de produits de toilettes, de slips...destinés aux filles et aux femmes frappées par les inondations, en vue de couvrir leurs besoins de première nécessité. Cette action a duré trois jours et a été menée en partenariat avec les chefs de quartiers qui ont joué le rôle de facilitateurs et les associations féminines du village³⁷.

Les OSC sont considérablement impliquées dans la GRC. Cependant, leur périmètre d'action est très limité. Elles doivent leur dynamisme aux appels à projets et aux sollicitations des partenaires pour des actions ponctuelles. Au lieu d'être des acteurs au sens propre du mot, elles ne sont que des exécutants. La plupart d'entre elles ne participent pas à l'élaboration ni à la planification des documents stratégiques relatifs à la GRC, notamment les plans d'urgence. Elles ne participent pas à la gestion des cellules de gestion de crise et de catastrophes ni au niveau de la prise de décisions. L'absence de ressources financières propres et suffisantes fait que l'initiative de leurs interventions ne vient pas directement d'elles-mêmes. Impliquer les OSC dans tout le processus reviendrait à mettre à profit leur expérience en tant qu'acteurs de terrains et inciterait à prendre véritablement en compte certains aspects sociaux et la dimension genre dans les politiques et programmes de GRC.

Un mécanisme de coordination de la plupart de toutes ces structures a été mis en place depuis 2012. Mais nous verrons plus loin que cette plateforme de gestion de crise qui réunit tous les acteurs et les partenaires intervenant dans la GRC n'est pas fonctionnelle et n'est opérationnelle qu'en cas de catastrophe.

5.1.3. Le cadre politique et stratégique

La SCA2D (2018-2021) aborde le genre et la GRC en prônant la participation des femmes dans les prises de décisions concernant la protection de l'environnement. L'exploitation durable des ressources naturelles et l'adaptation/atténuation aux changements climatiques fait partie des défis majeurs pour l'émergence de l'Union des Comores. Pour y remédier la SCA2D prévoit d' « accroître l'implication des femmes et des communautés dans les prises de décisions en matière de protection de l'environnement, compte tenu de leur rôle grandissant dans le développement de l'économie domestique ».

Les engagements politiques de l'Union des Comores en matière de gestion de risques de catastrophes ont bien évolué avec l'adoption en 2019, du **Plan Comores Emergent à l'horizon 2030 (PCE)**. Le « développement adapté au changement climatique et résilient face aux catastrophes naturelles » est la condition n°2 de mise en œuvre du PCE. L'accent est mis sur la GRC, le défi étant de réduire les risques de catastrophes et améliorer durablement les capacités de résilience face aux risques de catastrophes nationales. La prise en compte du genre apparaît aussi comme une condition nécessaire à la mise en place d'initiatives liées à la GRC au niveau communautaire. Selon le PCE, « l'intégration

³⁶ Témoignage de la présidente de la Plateforme des Femmes pour le Développement Durable et la Sécurité alimentaire.

³⁷ Témoignage de l'ancienne présidente du RNFD

des dynamiques de genre, la promotion de la participation effective des femmes et des jeunes, la prise en compte des groupes plus à risque en cas de catastrophes (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) permettra d'asseoir les initiatives sectorielles dans les communautés d'un point de vue inclusif et sans laisser personne pour compte³⁸ ». PCE P.170

« La promotion du rôle des femmes et leur implication dans le processus de décisions » fait partie des principes sur lesquels repose la **Politique Nationale de l'Environnement de l'Union des Comores actualisée en 2021 (PNE)**. Afin de prévenir les risques et les conséquences liés aux catastrophes, la PNE propose dans ses orientations stratégiques de « concilier la gestion durable et la protection des ressources naturelles avec la pratique des activités de subsistance des populations³⁹ » en poursuivant notamment des activités génératrices de revenus durables respectueux de l'environnement au bénéfice des femmes et des populations vulnérables. La PNE prône aussi le renforcement des « mécanismes de participation des communautés locales et des organisations de femmes à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement » ainsi que le « renforcement de l'égalité des genres dans la politique nationale de gestion intégrée des risques de catastrophes, y compris la formation à tous les niveaux de développement d'outils méthodologiques pour intégrer l'approche de l'égalité des sexes dans les instruments du système de gestion des risques⁴⁰ ».

La Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes aux Comores (SNRRC) a été élaborée en 2015. Le document traite de la GRC mais n'aborde pas les aspects liés au genre. Un consultant a été recruté en vue de mettre à jour la SNRRC avec entre autres objectifs de prendre en compte la dimension genre et les changements climatiques⁴¹.

5.1.4. L'intégration du genre dans les programmes et projets de GRC

Des initiatives sont financées par les partenaires au développement dans le domaine de la GRC en vue d'accompagner le pays à lutter contre les changements climatiques, faire face aux chocs, renforcer la résilience des populations et les aider à se relever.

Suite au cyclone Kenneth survenu en avril 2019, la Banque mondiale appuie le gouvernement de l'Union des Comores à travers le **Projet de Relèvement Post-Kenneth (PRPKR)** dont l'objectif est d'une part, de soutenir le relèvement d'infrastructures publiques et privées dans les zones touchées par le cyclone, et d'autre part, d'accroître leur résilience face aux catastrophes naturelles et climatiques, au niveau des trois îles. Ce projet s'articule autour de quatre composantes à savoir 1) Relèvement et résilience du secteur du logement ; 2) Résilience des zones côtières et réhabilitation des infrastructures ; 3) Gestion intégrée des risques de catastrophes et sous-composante d'intervention d'urgence ; 4) Gestion, suivi-évaluation.

Les activités ciblent les populations vulnérables des zones touchées par le cyclone. Dans sa composante 1 (Relèvement et résilience du secteur du logement), le projet prévoit la construction de 263 logements destinés à des femmes des zones touchées par le cyclone. Il s'agit de logements résilients, inclusifs avec des infrastructures et équipements qui prennent en compte les besoins des personnes à mobilité réduite. Ce projet assure une prise en compte effective du genre à travers le soutien aux femmes en tant que *bénéficiaires* des logements résilients mais aussi en tant que *groupe vulnérable* auquel sont destinées les activités sur les VBG/EAS/HS traitées de façon transversale dans toutes les composantes du projet. La participation des femmes, des personnes vivant avec un handicap et des jeunes dans les comités de gestion de plainte, les comités habitat résilient au niveau de chaque

³⁸ PCE, P.70

³⁹ Orientation stratégique 1 de la PNE

⁴⁰ Politique Nationale de l'Environnement de l'Union des Comores. Version finale, décembre 2021

⁴¹ Avec l'appui du Bureau des nations unies pour la réduction des risques de catastrophes

commune et dans les antennes villageoises pour l'habitat est une façon de s'assurer de leur participation à la prise de décisions et donc de la prise en compte effective de leurs intérêts.

De 2020 à 2023, l'Union des Comores a bénéficié de l'appui financier de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet de filets sociaux de sécurité**⁴². Ce projet avait pour objectif de « renforcer la résilience des communautés vulnérables et réhabiliter les zones touchées par le cyclone Kenneth ». Il visait globalement à « augmenter l'accès aux services de filets sociaux productifs et de nutrition dans les communautés les plus pauvres surtout celles touchées par les catastrophes naturelles⁴³ ». Les activités développées par ce projet ont concerné la réhabilitation des infrastructures de bases communautaires, le relèvement socioéconomique dont la mise en place d'AGR qui ont concerné 60% de femmes parmi les bénéficiaires, le transfert monétaire, l'argent contre travail et des formations sur les mesures d'accompagnement. Ce projet a bénéficié à 10 187 ménages dont 75% de femmes. Les ménages déclarés inaptes (personnes âgées, les femmes élevant des enfants de moins de 5 ans) étaient au nombre de 103. Les activités relatives à l'argent contre travail (reboisement, aménagement de pistes) ont concerné 50% de femmes. L'objectif visé était d'aider les femmes à se relever suite au passage du cyclone Kenneth et rendre les ménages plus résilients. Les mesures d'accompagnement et des formations des femmes ont concerné le développement de la petite enfance, l'affirmation de soi, la nutrition, la santé, l'hygiène et l'assainissement, la gestion financière au sein du ménage. 388 mères leaders parmi les bénéficiaires du projet ont été désignées et formées pour accompagner les femmes bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs projets (elles assurent le lien entre le projet et la communauté, vulgarisent les règles, les procédures du projet, les calendriers de paiement et la gestion des mécanismes de plainte auprès des bénéficiaires, apportent un appui conseil à ses dernières⁴⁴).

La participation des femmes/mères leaders a permis un redressement et une augmentation du nombre de femmes dans les activités de développement socioéconomiques⁴⁵. Grâce au travail des mères leaders d'autres femmes commencent à s'affirmer et à sortir de l'ombre en participant aux différentes réunions qui ont été pendant longtemps exclusivement réservées aux hommes⁴⁶.

Le Projet Filets sociaux développe des activités de traitement des plaintes. Ces réunions constituent l'occasion pour certaines femmes de dénoncer l'attitude des hommes (chefs de village, leurs conjoints) vis-à-vis des femmes. Elles osent ainsi prendre la parole en public. Bien entendu, certains hommes ne voient pas cela d'un bon œil⁴⁷. Cette affirmation de soi devrait être renforcée en vue d'encourager la participation des femmes à la prise de décision.

La deuxième phase du projet s'inscrit dans la période 2023-2027⁴⁸. Il s'agit du projet « **Filets sociaux de sécurité résilient et adaptatifs aux chocs aux Comores** ». Il vise 40 000 ménages bénéficiaires au niveau national dont au moins 60% de femmes. Les critères de sélection sont fondés sur la vulnérabilité et sont sensibles au genre : la priorité est accordée aux femmes seules vivant avec des enfants de

⁴² Projet MAYENDELEYO, Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre/ Banque mondiale

⁴³ Pfss-comores.org

⁴⁴ banquemondiale.org : Les femmes au cœur des interventions de protection sociale : de véritables agents de changement, 15 juin 2023

⁴⁵ On peut citer parmi les activités réalisées par ces femmes, l'aménagement du bassin versant à Anjouan

⁴⁶ Entretien avec le président de l'AIDE

⁴⁷ Idem

⁴⁸ Budget : 30 millions de dollars

moins de 5 ans ainsi que les ménages dirigés par des femmes. L'objectif du projet est de fournir des transferts monétaires d'urgence, en améliorant la résilience des ménages vulnérables ainsi qu'en renforçant le système de protection sociale. Il vise entre autres objectifs spécifiques d'intervenir rapidement auprès des populations afin de les protéger contre les éventuels chocs. Il s'agit notamment de contribuer à la résilience des ménages en soutenant les populations vulnérables (les femmes, les jeunes) à travers la création d'AGR et en proposant des activités Argent contre Travail et d'autres activités de formation dans divers domaines tel que le changement climatique.

Le PNUD accompagne le gouvernement comorien dans la mise en œuvre du projet « **Renforcer la résilience des Comores face aux catastrophes liées au changement climatique et à la variabilité** ».

Ce projet qui se termine en septembre 2023 a pour objectif de « renforcer la capacité d'adaptation de la population comorienne pour gérer les risques de catastrophes actuels et réduire la vulnérabilité au changement climatique ⁴⁹ ». Les résultats attendus du projet sont :

- i) renforcer le cadre politique, réglementaire et institutionnel de la gestion des risques de catastrophe liés au climat;
- ii) améliorer la connaissance et la compréhension des ministères, départements et institutions gouvernementales des catastrophes naturelles liées au climat à moyen et à long terme;
- iii) renforcer la résilience climatique des moyens de subsistance et des actifs des communautés locales face aux catastrophes naturelles liées au climat;
- iv) accroître le partage des connaissances et la sensibilisation à l'adaptation aux changements climatiques.

La gestion des risques de catastrophes est spécifiquement traitée dans la composante 4 du projet relative à la gestion, suivi et évaluation des connaissances avec comme résultat attendu « l'élaboration d'une approche communautaire de la gestion des risques de catastrophe liés au climat », la promotion et l'encouragement de « structures de gouvernance appropriées » afin d'assurer la pleine participation des hommes et plus particulièrement des femmes à la prise de décisions qui les concernent⁵⁰. »

Les femmes et les jeunes sont parties prenantes dans ce projet en tant que bénéficiaires des activités de formation (voir résultat 3) ; en tant qu'actrices à travers leur participation et l'implication des organisations locales de femmes dans la mobilisation des autres femmes...

Ce projet a permis de mettre en place à l'Université des Comores, un **Master de « Gestion des risques de catastrophes face au changement climatique »**. Le but est de doter le pays de ressources humaines qualifiées dans le domaine de la GRC. Les candidatures féminines étaient encouragées et constituaient un critère de sélection. Sur 30 inscrits, 14 étudiants dont 8 femmes ont obtenu leurs diplômes. 3 d'entre elles travaillent maintenant à la DGSC. La limite de cette initiative résidait sur le fait qu'il s'agissait d'un Master pilote qui n'a duré que 3 ans et n'a concerné qu'une seule promotion entre 2019 et 2022. La reprise du Master pour l'année universitaire 2023/2024 va permettre de susciter un vif intérêt pour les études en GRC et il serait opportun d'élargir la prise en compte du genre - au-delà de

⁴⁹ Document dudit projet

⁵⁰ Document du projet « Renforcer la résilience des Comores face aux catastrophes liées au changement climatique et à la variabilité ».

l'accès des filles et des femmes à ce Master - en plaidant à ce qu'un module sur l'intégration du genre dans la GRC y soit développé et enseigné.

Du reste, les activités de sensibilisation aux métiers relatives à la GRC et de plaidoyer qui ont été développées dans le cadre du projet ont abouti à un recrutement massif de femmes dans le corps des sapeurs-pompiers.

L'association AIDE bénéficie d'un financement de la Francophonie pour la mise en œuvre d'un **Projet de Renforcement de la résilience des femmes agricultrices du Karthala** dans le cadre du Fonds « Francophonie avec elles ». Ce projet d'une durée d'un an (décembre 2022-décembre 2023) s'adresse aux femmes agricultrices du Karthala⁵¹. Celles-ci ont été regroupées autour d'un comité et formées aux techniques de l'agriculture durable, et aux changements climatiques. Une pépinière a été mise à leur disposition et suivront la distribution, la plantation et le suivi des cultures afin que ces femmes puissent faire face aux changements climatiques et avoir une autonomie financière grâce à leurs activités agricoles.

Le Croissant Rouge Comorien est en train de mettre en œuvre deux projets. Le premier d'une durée d'un an, est issu d'un financement japonais et porte sur le reboisement des arbres fruitiers, la formation de 26 volontaires aux changements climatiques et l'évaluation des vulnérabilités des capacités améliorées.

Le deuxième est un projet multi annuel qui est financé par la Plateforme PIROI (Plateforme d'intervention régionale de l'océan indien). Parmi les activités réalisées, figure la mise en place d'un entrepôt mutualisé au niveau de l'océan indien réapprovisionné par le PIROI et la formation de 20 volontaires équipiers d'intervention en cas de catastrophe dont 6 femmes et 14 hommes. D'autres activités sont prévues à savoir l'équipement des communautés en matériaux d'assainissement et une formation sur la collecte des données (TIC).

A travers ces projets, le Croissant Rouge Comorien encourage les femmes à postuler comme volontaires, notamment dans les différentes formations et les autres interventions. L'organisation enregistre une bonne participation des femmes dans les actions de terrain. Par contre, elles sont moins nombreuses à se porter volontaires pour suivre les formations. Ceci s'explique par leur faible niveau d'études et leur faible capacité à suivre des formations dispensées en français⁵².

5.2. Forces et faiblesses de l'intégration du genre dans la GRC

- Les forces

- ✓ Un cadre institutionnel et politique favorables à l'intégration du genre dans la GRC.
- ✓ Des capacités « innées » des femmes à s'adapter aux changements du quotidien et à assurer les moyens de subsistance⁵³ même en temps de crise.
- ✓ Un certain dynamisme des femmes et une solidarité communautaire qui s'exprime à travers les groupements féminins.
- ✓ Des femmes et des mères leaders impliquées dans les activités et initiatives de GRC qui constituent une force mobilisatrice des autres femmes.

⁵¹ Le choix du Karthala a été dicté par la biodiversité et l'exposition de la zone au changement climatique et à la sécheresse.

⁵² Certaines formations sont animées par des étrangers qui ne maîtrisent pas le comorien

⁵³ En tant que responsables du foyer, elles ont toujours des stratégies d'adaptation pour pallier le manque d'eau, de nourriture, de bois etc

- ✓ Des femmes formées et une expertise disponible pour la formation, l'analyse et le suivi des informations relatives à la GRC.
- **Les faiblesses et les obstacles à l'autonomisation et à la participation des femmes à la gestion des risques de catastrophes**
- ✓ Un cadre juridique qui ne prend pas en compte les effets du changement climatique sur le genre.
 - ✓ Des politiques publiques et sectorielles qui n'intègrent pas systématiquement le genre dans la GRC.
 - ✓ Une vulnérabilité aux changements climatiques.
 - ✓ Une absence des femmes et d'acteurs sensibles au genre dans le processus d'identification, de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et stratégies de GRC.
 - ✓ Non prise en compte de la GRC dans la Politique Nationale d'égalité et d'équité du genre.
 - ✓ Une compréhension et une connaissance limitées du changement climatique aussi bien au niveau institutionnel qu'au niveau des acteurs impliqués et indirectement impliqués dans le domaine de la GRC.
 - ✓ Une compréhension et une connaissance limitée des enjeux liés au genre au niveau institutionnel et au niveau des acteurs impliqués et indirectement impliqués dans le domaine.
 - ✓ Des inégalités femme homme qui sont perçues comme normales.
 - ✓ Des femmes qui n'osent pas prendre la parole en public, ce qui compromet la prise en compte de leurs intérêts dans les différentes réunions au niveau communautaire.
 - ✓ Des groupes vulnérables seulement considérés comme des bénéficiaires
 - ✓ Un faible niveau d'alphabétisation qui empêche de suivre les formations avec aisance.
 - ✓ Une absence de formations académiques dans le domaine de la GRC et du genre dans le pays
 - ✓ Une absence des femmes dans le processus de prise de décisions⁵⁴.
 - ✓ Absence d'un fonds d'urgence dédié aux femmes en cas de catastrophe.
 - ✓ Absence de volonté réelle des femmes de défendre leurs intérêts (manque d'appropriation du processus de préparation et de prévention aux urgences). Les initiatives viennent des bailleurs.
 - ✓ Absence de femmes dans les forums de discussion

⁵⁴Dans certains villages, les femmes hésitent à prendre part à des réunions qui sont organisées sur la place publique ou dans les mosquées (des lieux considérés comme masculins. C'est culturel). Dans ce cas, soit la réunion se fait sans la présence des femmes, soit elles sont organisées dans des foyers culturels considérés comme mixtes. Cette situation est perçue comme normal par les femmes.

5.3. Les facteurs de causalité et leurs corrélations

Les facteurs de causalité des faiblesses et des obstacles à l'autonomisation et à la participation des femmes à la gestion des risques de catastrophes sont de plusieurs ordres.

La GRC est un domaine méconnu des populations et des acteurs institutionnels. A l'instar du genre dont l'appropriation par les communautés notamment rurales, traditionnelles et religieuses et certains hommes est faible, la GRC recouvre un mot « technique », « importé », difficile à conceptualiser et qui « s'impose » à tous dans la mesure où il faut s'aligner aux priorités mondiales du moment. Les acteurs, les femmes encore plus, vivent les impacts négatifs du changement climatique mais ils sont peu nombreux à réaliser qu'ils représentent un danger pour leur survie et que chacun doit y mettre du sien pour lutter contre les effets néfastes du changement climatique à travers la gestion des risques de catastrophes. Cela s'explique entre autres par l'absence d'une connaissance et d'une compréhension du risque. L'accent devrait donc être mis sur la communication, la sensibilisation des femmes et des hommes aux risques environnementaux sur l'espèce humaine. Des éléments de compréhension des aléas climatiques et de leur conséquence devraient être expliqués aux femmes et aux hommes à travers des séances d'information et de vulgarisation sur le terrain afin de mieux les outiller et les préparer à prévenir les risques et les chocs.

D'autre part, les femmes et les hommes ont une perception sexiste et sexuée de la GRC du fait probablement de ce que cela implique comme activités ; elles pensent que les métiers y relevant sont plutôt destinés aux hommes d'où la sous-représentation des femmes dans les métiers liés à la GRC. D'autres considérations d'ordre culturel, social, traditionnel, religieux, voire l'ignorance expliquent le nombre réduit des femmes impliquées dans la gestion des risques de catastrophes. Lors de la pandémie de la COVID-19, certaines familles vivant en milieu rural se sont opposées à ce que des femmes des services sanitaires interviennent pour le lavage mortuaire de leurs proches avec tous les dangers que cela représentait⁵⁵.

Aux Comores, on compte peu de femmes expertes en matière de GRC. Par conséquent, elles ne sont pas dans les comités techniques en charge de formuler les projets relatifs à la GRC d'où la non prise en compte des besoins des femmes et des aspects liés au genre dans le domaine.

5.4. Les facteurs (opportunités) qui pourraient contribuer au changement des relations existantes entre les genres dans la GRC ?

La représentation des femmes dans les comités villageois, leur participation au mécanisme de plaintes et leur rôle de mère leader au niveau communautaire constituent des opportunités pour les femmes pour participer au même titre que les hommes à la prise de décision.

Les activités de traitement des plaintes sont l'occasion pour certaines femmes de se sentir en confiance et de dénoncer l'attitude des hommes tels que les chefs de village, leurs maris, vis-à-vis des femmes. La prise de parole en public permet aux femmes de se libérer et de réaliser qu'elles sont en droit de dire ce qu'elles pensent indépendamment de ce qu'en pensent les hommes. Ceci participe à la déconstruction des stéréotypes de genre et au changement des comportements contradictoires entre les genres.

La participation des maires, des chefs de villages et des cadres villageois aux activités de ciblage des ménages vulnérables frappés par les catastrophes et dans les comités villageois est l'occasion de les

⁵⁵ Entretien avec le Croissant Rouge Comorien

sensibiliser sur les questions d'égalité femme homme et d'en faire des hommes champions pour l'égalité des genres.

L'existence de structures de femmes prêtes à se mobiliser pour former d'autres femmes sur les changements climatiques et ou pour apporter de l'aide aux populations sinistrées peut servir de levier pour renforcer l'intégration du genre dans les activités relatives à la GRC.

L'autonomisation des femmes consiste à créer les conditions qui vont permettre aux femmes de se prendre en charge économiquement et socialement. C'est aussi un processus par lequel les femmes accèdent aux ressources et à leur utilisation. Beaucoup de femmes souhaitent s'engager en tant que volontaires et intégrer le corps des sapeurs-pompiers (un monde longtemps considéré comme masculin). L'Etat devrait donc offrir à ces femmes l'opportunité de s'engager en facilitant les conditions de leurs recrutements.

La continuité du Master de « Gestion des risques de catastrophes face au changement climatique » à l'Université des Comores pourrait contribuer à accroître le nombre de femmes cadres formées dans le domaine de la GRC et favoriser grâce à leurs diplômes l'accès à des postes de décisions.

VI. La coordination des structures clés travaillant dans la gestion des risques de catastrophes aux Comores

a- Administration

- La Direction de la sécurité civile (DGSC) (ancien COSEP) avec ses directions insulaires,
- La Direction technique de la météo (DTM),
- L'Observatoire du Volcan Karthala (OVK),
- Le Centre de veille épidémiologique,
- La Plateforme nationale pour la Réduction des risques de catastrophes⁵⁶,
- La Direction générale de la santé,
- La Direction générale de l'environnement et de la Forêt (DGEF),
- La Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme
- La Direction de l'Energie
- Le Ministère de l'Education Nationale
- L'Armée Nationale de Développement
- La Gendarmerie
- Le Commissariat Général à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre

L'Observatoire du Volcan Kartala (OVK), la Direction de la Météo et la Direction de la Santé constituent le centre national d'alerte précoce. Le Ministère de l'éducation nationale et le Commissariat au genre s'occupent ensemble du secteur Protection. C'est le Commissariat qui en assure le lead, et élabore le plan de réponse du secteur protection et sécurité. Le problème réside sur le la faiblesse des ressources humaines et le turn-over qui crée une instabilité du personnel et des difficultés à assurer un suivi efficace des activités.

⁵⁶ Cette Plateforme a été mise en place en 2012 mais elle n'est pas fonctionnelle

b- La Société civile⁵⁷

- Croissant Rouge Comorien
- Ulanga
- Association, Intervention Développement et Environnement
- Réseau National Femme et Développement
- 2Mains
- Dahari
- Organisations communautaires
- La Croix rouge française
- Ngo'Shawo

C. Le Secteur privé

- L'Organisation du Patronat Comorien (OPACO)
- Mouvement des Entreprises Comoriennes (MODEC)

d. Les partenaires techniques et financiers

- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- La Banque mondiale
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
- Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
- L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
- ONU Habitat
- Le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de catastrophes (UNDRR)
- L'Agence Française de Développement

La plupart de ces structures sont supposées agir autour de la **Plateforme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes**. Créée en 2012 par le décret N°12-181/PR, la Plateforme est une structure multisectorielle qui œuvre en faveur de la prévention et la réduction des risques de catastrophes (article 2). Elle est chargée de :

- Favoriser l'intégration durable de la dimension prévention et réduction de catastrophes dans les politiques, plans et Stratégie de développement de bonne gouvernance et de réduction de la pauvreté ;
- Veiller à la mise en application et à l'appropriation de la stratégie de réduction des risques de catastrophes des pays Africains et Arabes, du cadre d'action d'Hyōgo et des programmes et activités liés à l'adaptation du changement climatique aux niveaux national et local ;
- Valider le programme national de prévention et de réduction des risques de catastrophes qui est une vision à moyen et long terme dans le domaine précité, partagée avec les acteurs ;
- Développer une synergie des plans et programmes sectoriels dans ce domaine et veiller à leur exécution ;

⁵⁷ Il s'agit d'ONG qui interviennent principalement ou occasionnellement dans le domaine de la GRC et qui ne sont pas forcément membres de la Plateforme Nationale pour la Prévention et la Réduction des risques de catastrophes

- Faciliter la mobilisation des ressources nécessaires aux programmes et projets de réduction des risques de réhabilitations et de développement après catastrophe ;
- Emettre des avis et conseils sur toute autre question concernant la prévention et la réduction des risques de catastrophes ;
- Promouvoir la coopération avec les institutions intervenant dans les domaines de la prévention et de la réduction des risques de catastrophes⁵⁸.

Dans la réalité, les institutions qui s'occupent de la gestion des risques de catastrophes ne sont pas coordonnées comme le laissent entendre les missions de la Plateforme. Celle-ci n'est pas stable et par conséquent pas fonctionnelle. La DGSC qui est l'organe en charge d'assurer la coordination de la Plateforme dispose de moyens limités pour la faire fonctionner. De plus, la méconnaissance des textes et des responsabilités font qu'en cas de crise des Comités interministériels circonstanciels sont mis en place pour gérer la réponse à l'urgence avec le concours des autres partenaires.

L'actualisation de la Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes aux Comores va permettre de proposer un mécanisme national pour redynamiser la Plateforme⁵⁹. La prise en compte de la dimension genre dans le texte de création de la Plateforme est fortement recommandée afin de permettre aux femmes de participer activement dans les activités de la Plateforme et influencer les décisions en vue de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gestion des risques de catastrophes.

Bien que la Société civile soit représentée dans la Commission nationale de la Plateforme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes, certaines ONG ne se sentent pas impliquées dans la structure. Leur place est considérée comme « marginale » alors que ce sont les OSC et les organisations communautaires qui sont sur le terrain et qui connaissent les problèmes des populations et leurs besoins en matière de GRC⁶⁰.

L'absence de coordination effective et efficace s'observe aussi au sein même des OSC. Chaque partenaire aurait « ses propres ONG » avec lesquelles il travaille.

Le secteur privé est également représenté dans la Commission nationale de la Plateforme. En cas de crise, il est sollicité en tant que pourvoyeur de fonds.

Les agences du Système des Nations-Unies sont membres de la Plateforme Nationale. Elles sont coordonnées autour de la Task-force Urgence qui accompagne le gouvernement en cas catastrophe.

Au niveau des différents partenaires, des rencontres ponctuelles qui portent sur la GRC sont organisées entre la Banque mondiale, l'AFD, le PNUD et la Croix Rouge Française mais il ne s'agit pas d'un mécanisme effectif de coordination des partenaires.

⁵⁸ Article 2 du Décret N°12-181/PR mettant en place la Plateforme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de catastrophes

⁵⁹ Entretiens à la DGSC et avec l'association Ulanga

⁶⁰ Entretiens avec AIDE et Ulanga

VII. Participation active des femmes et des hommes aux consultations et à la prise de décision en matière de gestion des risques de catastrophes

Les femmes participent dans la gestion des risques de catastrophes en tant que volontaires sur le terrain, dans les hôpitaux, mais aussi dans l'administration. Cependant, des considérations familiales (conservatisme, autorité du mari, obligations familiales notamment la garde des enfants, le ménage et la cuisine) et sociales (crainte du regard et du jugement des autres, crainte de porter atteinte à leur titre surtout lorsqu'elles sont issues de familles nobles...) les empêchent de s'y investir pleinement, d'être nombreuses dans le secteur et donc de s'imposer en tant qu'actrices clés dans les consultations et la prise de décisions en matière de gestion de risques de catastrophes.

Dans la société traditionnelle comorienne, notamment chez les communautés rurales, les femmes ont peu de pouvoir de décisions. Elles sont habituées à laisser l'homme décider à leur place. La voix du mari, de l'oncle ou du frère est très forte même si ce sont les femmes qui agissent aussi bien dans le foyer familial que sur le terrain. « Lors des réunions pour la mise en place des comités au niveau communautaires, les femmes n'osaient pas prendre la parole en public. On a beau les solliciter mais elles laissaient les hommes décider à leur place. Elles manquent de confiance en elles⁶¹ ».

Pourtant, les questions relatives à la GRC sont liées aux femmes. Ce sont elles qui s'occupent du ramassage du bois de feu, des ordures, de l'hygiène et de la nourriture dans la maison. Ce sont aussi les femmes et les filles qui vont chercher l'eau pour les besoins de la famille. Il paraît donc important que les femmes soient activement associées aux consultations et à la prise de décision en matière de gestion des risques de catastrophes dans la mesure où elles sont les premières à connaître les difficultés du quotidien et sauront par conséquent, proposer des solutions efficaces pour y remédier.

Des initiatives qui visent à encourager les femmes à participer aux consultations et à la prise de décision en matière de gestion de crise de catastrophes sont développées à travers certains projets d'appui à la résilience des communautés vulnérables. C'est ainsi que l'ONG AIDE encourage la participation des femmes au même titre que les hommes aux processus de prise de décision en exigeant qu'elles soient représentées en grand nombre.

Non seulement elles sont actives sur le terrain, mais aussi dans l'organisation de formations. Elles interviennent sur des sujets qui les concernent directement, notamment sur les Violences basées sur le genre avec les Femmes Leaders.

Les Femmes leaders sont perçues comme des modèles inspirants. Leur participation active aux activités de l'ONG AIDE a permis un redressement et une augmentation du nombre de femmes dans les activités de développement socioéconomiques en lien avec la GRC. Grâce au travail des Femmes leaders d'autres femmes commencent à s'affirmer et à sortir de l'ombre en participant aux différentes assemblées jadis exclusivement composées d'hommes

« Les communautés sont les premières affectées et également les premières à répondre, elles sauvent leurs vies, protègent les biens, non seulement en amont de la catastrophe par des actions de préparation – mais au moment de l'urgence et avant que les institutions de secours puissent intervenir. Il est essentiel d'outiller les communautés pour qu'elles soient des acteurs de la gestion et réduction

⁶¹ Entretien à la Banque mondiale

des risques et non seulement des bénéficiaires. Ainsi, les populations deviennent les premiers agents de leur développement.

L'intégration des dynamiques de genre, la promotion de la participation effective des femmes et des jeunes, la prise en compte des groupes plus à risque en cas de catastrophes (personnes handicapées, personnes âgées, etc.) permettra d'asseoir les initiatives sectorielles dans les communautés d'un point de vue inclusif et sans laisser personne pour compte » PCE P.170

La prise en compte du genre dans la gestion des risques de catastrophes ne doit pas seulement être orientée dans le sens passif du terme. Les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les enfants, les personnes vulnérables, les personnes vivant avec un handicap doivent être considérés comme des acteurs à part entière dans les activités et initiatives de GRC. Ils ne doivent pas être réduits au statut de bénéficiaires des interventions⁶². L'intégration de la dimension genre dans le GRC doit figurer dans toutes les étapes du processus de gestion des risques de catastrophes à travers le « cycle de gestion du risque », c'est-à-dire avant, pendant et après la crise. L'intégration du genre dans la GRC revient donc à prendre en compte tous les aspects liés à la thématique depuis l'identification des besoins, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et stratégies des capacités d'adaptation des populations afin de réduire l'impact négatif des crises.

Le fait de prendre en compte le genre au moment même de la réponse à la crise – et c'est ce qui se passe généralement- conduit à l'adoption et la proposition de réponses qui ne sont pas adaptées, qui manquent d'efficacité et qui contribuent à accroître la vulnérabilité des femmes mais aussi des hommes, des jeunes, des personnes âgées et des personnes vivant avec un handicap aux changements climatiques. Plus ces groupes et acteurs sont représentés et impliqués dans tout le processus, mieux leurs besoins seront bien identifiés et pris en compte et des réponses adaptées à leur situation seront proposées et gagneront en efficacité.

L'intégration du genre dans la GRC permet de :

- renforcer la résilience des groupes vulnérables,
- réduire les inégalités entre les sexes les besoins des femmes étant pris en compte au même titre que ceux des hommes ;
- promouvoir le rôle de la femme notamment en milieu rural dans l'adaptation aux changements climatiques,
- améliorer le développement de l'agriculture (les femmes rurales sont les principales actrices du développement agricole mais souvent ce sont les hommes qui sont mis en avant),
- garantir la sécurité alimentaire, la croissance économique et leur autonomisation financière.

⁶² Il arrive qu'elles reçoivent de l'aide sans en être informées au préalable. C'est le cas d'une cheffe de ménage rencontrée dans la région de Bangani. Elle a été agréablement surprise de recevoir des transferts monétaires la part de la FAO alors qu'elle n'a pas été enquêtée. Son nom figurait pourtant sur les listes de la Mairie. Certes, cette aide lui permettait d'avoir un accès aux ressources, cependant ses besoins n'ont pas été véritablement pris en considération dans la mesure où elle n'a pas été consultée et que d'autres personnes ont décidé à sa place.

VIII. L'Accès à l'information et au renforcement des capacités en matière de préparation et la prévention des catastrophes des hommes et des femmes.

En matière d'information, le service de communication de la DGSC communique quotidiennement sur les interventions de la Direction, cela à travers sa page Facebook. Les informations consistent en la publication de mesures et des gestes à adopter en cas de catastrophes et du déploiement des forces de la Direction au secours des populations sinistrées ou pour toute autre catastrophe survenue.

En cas de menaces de risques de catastrophes naturelles, les populations sont informées à travers la radio et la télévision ; des sms sont également envoyés sur les téléphones des habitants.

En ce qui concerne les formations dispensées à la DGSC, elles concernent principalement le renforcement des capacités de ses agents mais aussi des acteurs communautaires tout sexe confondu.

Le Projet Renforcement de la résilience des Comores aux risques de catastrophes financé par le PNUD forme les acteurs institutionnels mais aussi des volontaires communautaires dont des femmes.

Le Croissant Rouge Comorien encourage les femmes à postuler comme volontaires pour participer à ses différentes formations et interventions. Cependant, force est de constater que les femmes ne sont pas nombreuses à suivre les formations (pour les raisons évoquées dans les parties précédentes) et sont plutôt portées sur les actions qui concernent le terrain. La plupart des volontaires sont des étudiants dont une majorité d'hommes.

Malgré ces initiatives les femmes et les hommes ne sont pas assez informés ni formés en matière de préparation et de prévention des catastrophes. Pour ceux qui le sont, on ne leur donne pas les moyens d'intervenir. Il faut non seulement leur donner les connaissances mais aussi les techniques et outils matériels leur permettant d'agir au risque d'investir dans le vide.

IX. Les ressources allouées aux activités de genre dans la gestion des risques de catastrophes.

IL existerait un fonds d'urgence au niveau national mais il n'est pas actif et ne concerne pas spécifiquement le financement des activités de genre dans la gestion des risques de catastrophes. Il n'existe pas de loi portant mise en place d'un fonds d'urgence pour les Comores.

En cas de catastrophe, ce sont les partenaires techniques et financiers qui interviennent pour appuyer le gouvernement et l'aider à faire face à l'urgence.

X. Genre et modalités d'intervention en cas de catastrophes et délais de mise en place des secours

Les modalités d'intervention en cas de catastrophe reposent sur le Poste de Commandement Fixe. Grâce aux données sectorielles des différents ministères et autres institutions, les groupes vulnérable (les enfants, les femmes, les personnes âgées, les personnes souffrant d'handicaps) sont identifiés et sont les premiers à être secourus. Notons que la DGSC dispose de moyens logistiques limités. En cas

de crise, un inventaire des besoins est fait et le déploiement se fait selon les moyens disponibles qui dépendent fortement des partenaires.

Il arrive que les secours nationaux arrivent sur place très tardivement. Ce sont les communautés - hommes et femmes- sur place qui se chargent de secourir les victimes des catastrophes⁶³ d'où l'intérêt de renforcer les capacités des associations communautaires, y compris les associations de femmes pour la gestion des risques de catastrophes en leur donnant les moyens d'intervenir en attendant l'arrivée des secours. Il s'agira de les former sur les questions et les techniques de secours et les doter de moyens d'actions étant donné qu'elles sont les premières à se mobiliser en cas de catastrophes.

L'intégration du genre dans le plan de contingence

Le Plan de contingence national c'est l'outil de préparation de la réponse aux urgences. Il a été élaboré en collaboration avec tous les partenaires. Dans ce plan, il y a un plan sectoriel qui prend en compte le genre, les personnes vulnérables, les femmes, les jeunes...

L'identification des besoins figure dans les outils de préparation avec pour chaque secteur, la disponibilité de données désagrégées par sexe.

XI. Programmes de genre pour l'augmentation des ressources allouées dans la gestion des risques de catastrophes.

La plupart des programmes attendent que la catastrophe ait lieu pour être mis en œuvre. Souvent les programmes d'urgence se développent bien tardivement après l'urgence. C'est le cas d'un projet de la FAO qui a été financé par les fonds CERF et dont la première aide est arrivée quatre mois après le passage du cyclone Kenneth⁶⁴, ce qui représente un délai long pour une réponse à une situation d'urgence.

En ce qui concerne les programmes de genre en vue de l'augmentation des ressources allouées dans la gestion des risques de catastrophes, il existe des projets en appui à la résilience des populations et qui ont des volets spécifiquement dédiés au genre.

- **Le projet « Filets sociaux de sécurité résilient et adaptatifs aux chocs aux Comores » (2023-2027)** financé par la Banque mondiale à hauteur de 30 millions de dollars vise 40 000 ménages bénéficiaires au niveau national dont au moins 60% de femmes.
- **Le projet de relevement Post-Kenneth et résilience** financé par la Banque mondiale a une composante GRC et aborde le genre dans ses composantes et dans sa stratégie de communication. Les femmes sont les principales bénéficiaires des logements résilients qui vont être construits.
- **Le Projet Mécanisme d'assurance des financements des risques (PNUD)** vient de démarrer pour une durée de 2 ans. Il a pour objectif de mettre en place une assurance inclusive aux Comores (qui tienne compte des besoins des populations et des structures dans tous les domaines).

⁶³ Lors du dernier crash de l'avion de la compagnie AB Aviation sur les côtes Mohéliennes en février 2022 qui a vu la disparition de tous les passagers, ce sont les communautés et les pêcheurs qui ont été les premiers à se rendre sur le site de l'accident.

⁶⁴ Le cyclone a sévi en avril 2019 et les premières aides de la FAO dans le cadre du projet du CERF ont commencé en août 2019.

- La FAO bénéficie d'un appui d'un budget de 150 000 dollars pour **l'agriculture sensible à la nutrition pour appuyer les femmes sur le maraîchage et le jardinage.**
- L'association AIDE bénéficie d'un financement de la Francophonie pour la mise en œuvre d'un **Projet de Renforcement de la résilience des femmes agricultrices du Karthala** dans le cadre du Fonds « Francophonie avec elles ». Ce projet d'une durée d'un an (décembre 2022-décembre 2023) s'adresse aux femmes agricultrices du Karthala

XII. Conclusion/ Recommandations

L'étude sur l'analyse genre aux Comores en vue de l'intégration du genre dans les politiques et actions de gestion des risques de catastrophes met en exergue l'absence –contrairement au genre - d'un cadre juridique et réglementaire dédié à la GRC. Ce cadre doit donc être défini et vulgarisé en vue de favoriser une reconnaissance juridique et impulser une appropriation nationale de la GRC incluant la dimension genre.

En ce qui concerne l'intégration du genre dans les actions et politiques de GRC, il ressort que le genre et la GRC sont des domaines qui restent encore méconnus ou faiblement maîtrisés par la plupart des acteurs institutionnels, communautaires et individuels malgré l'existence d'un dispositif institutionnel et politique spécifiquement dédié à chacun des deux secteurs.

En dépit de quelques initiatives développées par le Gouvernement et les organisations de la société civile avec l'appui des partenaires techniques et financiers de l'Union des Comores, l'intégration du genre dans les actions et politiques de GRC demeure très faible et peu efficace.

Ces limites sont dues à la faiblesse des capacités institutionnelles et individuelles des acteurs impliqués directement dans la GRC et la promotion du genre, à des faibles capacités techniques et des moyens logistiques limités au sein des structures et des acteurs qui interviennent dans ces domaines, ce qui expliquerait aussi la non prise en compte des dimensions de GRC et genre respectivement dans la Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes et dans la Politique Nationale d'Equité et d'Egalité du Genre, qui constituent les documents de référence pour les interventions relatives à la GRC et au genre.

L'étude montre aussi que les femmes et les personnes vulnérables sont peu ou pas du tout représentées au niveau de la prise de décision et dans la gestion des projets/actions de GRC, d'où une faible prise en compte de leurs besoins et de leurs intérêts et une faible appropriation des enjeux liés au genre et à la GRC. Pourtant les femmes constituent avec les jeunes, les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap les populations les plus touchées par la vulnérabilité et les plus exposées aux risques de catastrophes notamment au niveau communautaire. C'est par ce qu'elles se sentent directement concernées par la problématique qu'elles s'investissent volontairement et de manière spontanée dans les activités de GRC malgré les résistances sexistes de leurs pairs masculins, l'intériorisation de stéréotypes de genre au niveau communautaire, des moyens techniques rudimentaires et des connaissances qui sont limitées à leur expérience quotidienne sur le terrain. La prise en compte du genre dans les actions de GRC revient aussi à prendre en considération les besoins des femmes et des communautés y compris les personnes vulnérables ainsi que leurs capacités de mobilisation afin qu'elles participent activement et efficacement dans les activités de GRC, en renforçant leurs capacités et leurs connaissances « traditionnelles » en matière de GRC (par le transfert de nouvelles méthodes d'intervention) et en les dotant de moyens techniques et financiers afin qu'elles puissent prendre part à la prise de décisions concernant les initiatives liées à la GRC et au genre et qu'elles s'affirment aussi bien au niveau local que national. L'implication des hommes dans cette démarche est requise et participe ainsi à la déconstruction des stéréotypes de genre et donc au développement d'une société égalitaire et d'un environnement de paix, résilient et durable.

Du reste, l'absence d'une ligne budgétaire spécifique pour le financement d'activités inclusives Genre/GRC empêche le développement régulier d'initiatives en faveur de l'intégration du genre dans les activités de GRC. Il paraît donc important de convaincre les décideurs de prendre en considération les questions de genre et de GRC - qui représentent effectivement une préoccupation pour le développement - et d'en faire une priorité nationale, en mettant à disposition les ressources financières pour la mise en œuvre d'activités de GRC sensibles au genre en vue de résultats transformationnels.

A cet égard, l'étude sur l'analyse genre et la GRC formule les recommandations suivantes en vue d'assurer une prise en compte effective et efficace du genre dans les actions, politiques, stratégies et activités de gestion des risques de catastrophes,

Au niveau juridique :

Recommandation n°1 : Définir le cadre juridique relatif à la GRC par l'adoption et la promulgation de la loi sur la GRC

Action n°1 : Revoir et contribuer à la finalisation du projet de loi sur la GRC initié par le PNUD tout en s'assurant de la prise en compte de la dimension genre dans le dispositif juridique.

Action n°2 : Organiser et faire le plaidoyer en vue de l'adoption et la promulgation de la loi sur la GRC.

Action n°3 : Vulgariser la loi auprès des institutions et acteurs de la GRC et auprès des communautés locales, y compris les groupements de femmes, les jeunes, les personnes vulnérables...

Au niveau institutionnel :

Recommandation n°2 : Renforcer les capacités du cadre institutionnel en matière de genre et de gestion des risques de catastrophes

Actions n°1 : Redynamiser la Plateforme de gestion de crise et renforcer les capacités des structures membres, y compris le Commissariat général à la promotion du genre, en genre et gestion des risques de catastrophes.

Action n°2 : Pour la Direction générale de la Sécurité Civile :

- Apporter un appui à la validation des Plans de préparation aux risques de catastrophes avec une prise en compte des aspects genre.
- Renforcer les capacités du personnel dans leurs domaines respectifs et en matière de genre et de gestion des catastrophes.
- Encourager le recrutement de femmes volontaires dans le corps des sapeurs-pompiers et les former sur le genre et la gestion des catastrophes.

Action n°3 : Pour le Commissariat général à la promotion du genre

- Renforcer les capacités du personnel du commissariat en matière de genre et de gestion des catastrophes.

- Doter le Commissariat d'une assistance technique internationale afin d'aider la structure à se développer et à mieux participer au processus de décisions concernant le genre et la GRC.
- Mettre à la disposition du Commissariat un point focal GRC et renforcer ses capacités en matière de genre et de GRC.

Action n°4 : L'Université des Comores

- Renforcer le Master de « Gestion des risques de catastrophes face au changement climatique » en ajoutant un module sur la GRC et le genre, afin d'augmenter le nombre d'experts nationaux dans le domaine de la GRC et des changements climatiques et les sensibiliser au principe de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Encourager l'accès des filles à ce Master.

Action n°5 : Les organisations de la société civile

- Renforcer les capacités des organisations de la société civile qui œuvrent dans la GRC en matière de genre et de GRC.
- Doter les OSC intervenant dans la GRC et le genre de moyens logistiques et didactiques afin de faciliter leurs interventions sur le terrain.
- Coordonner les OSC de façon à pouvoir mutualiser leurs différentes interventions.

Au niveau politique et stratégique

Recommandation n°3 : Appuyer l'élaboration et l'actualisation de politiques et stratégies sectorielles avec une prise en compte du genre et de la GRC.

Action n°1 : Intégrer la GRC dans la Politique Nationale d'égalité et d'équité du genre en vue d'une meilleure prise en compte du volet GRC.

Action n° 2 : Appuyer la validation de la Stratégie Nationale de gestion de Risques et catastrophes en intégrant le genre et la GRC.

Au niveau communautaire

Recommandation n°4 : Renforcer les capacités des organisations communautaires et des communautés en matière de GRC et genre et les impliquer dans les activités de GRC au niveau local en vue de leur autonomisation

Action n°1 : Former les femmes, les jeunes les personnes vivant avec un handicap sur le genre et la GRC.

Action n°2 : Impliquer les acteurs locaux et communautaires, y compris les femmes, dans l'identification des besoins, la planification, la budgétisation et la mise en œuvre d'actions sur la GRC et le genre et leur donner les moyens d'intervenir en cas de catastrophe.

Action n°3 : Encourager les hommes à s'intéresser à la cause de l'égalité femmes-hommes en faisant la promotion des « hommes champions ».

Action N°4 : Donner l'opportunité aux femmes de développer des activités économiques afin qu'elles puissent faire face aux catastrophes naturelles, être résilientes et gagner en autonomie.

 **Financement**

Recommandation n°5 : Faire le plaidoyer pour la création d'un fonds dédié aux activités de gestion des risques de catastrophes sensibles au genre.

Action n°1 : Elaborer une note d'orientation et un plan d'actions pour le plaidoyer et le financement d'activités relatives au genre et à la gestion des risques de catastrophes.

Action n°2 : Organiser une table ronde des partenaires et des décideurs pour le financement et la mise en œuvre du plan d'actions genre et gestion des risques des catastrophes.

XIII. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PLAN D'ACTION.

Activités	Situation de référence	Indicateurs de performance		Budget	Périodes : 2023-2025			Parties prenantes
		Indicateurs objectivement vérifiables	Cible et résultat attendus		2023	2024	2025	
Effet 1 : Le secteur de la gestion des risques de catastrophes dispose d'un cadre juridique bien défini								
Activité 1.1 : Revoir et contribuer à la finalisation du projet de loi sur la GRC en s'assurant de la prise en compte de la dimension genre dans le dispositif juridique	Existence d'un avant-projet de loi sur la GRC	Le draft de l'avant-projet de loi est partagé Le texte est revu, complété et soumis au gouvernement et à l'Assemblée	En 2024, le pays dispose d'une loi sur la gestion des risques de catastrophes qui intègre le genre		X	X		Ministère de l'intérieur Commissariat à la promotion du genre Ministère de l'environnement Autres départements et OSC en charge de la GRC et du genre Gouvernement Parlement, ARC
Activités 1.2 : Organiser et faire le plaidoyer en vue de l'adoption et la promulgation de la loi sur la GRC	0	Le texte est vulgarisé et mis à la disposition de toutes les parties prenantes Des réunions de sensibilisation et de plaidoyer sont organisées Les autorités sont sensibilisées et le projet de loi passe en conseil	En 2024, la loi sur la gestion des risques de catastrophes est adoptée et promulguée			X		Ministère de l'intérieur Commissariat à la promotion du genre Ministère de l'environnement Autres départements et OSC en charge de la GRC et du genre Gouvernement

		des ministres et déposé à l'Assemblée						Parlement Chef de l'Etat ; ARC
Activité 1.3. Vulgariser la loi auprès des institutions et acteurs de la GRC et de promotion du genre et auprès des communautés locales, y compris les femmes, les jeunes, les personnes vulnérables	0	Nombre de séances d'information organisés Nombre d'acteurs concernés	A partir de 2024, les institutions et acteurs de la GRC et du genre connaissent la loi sur la GRC et orientent leurs activités conformément aux dispositions prévues par la loi			X	X	Ministère de l'intérieur Commissariat à la promotion du genre Ministère de l'environnement Autres départements et OSC en charge de la GRC et du genre, communautés locales, organisations locales, femmes leaders et comités locaux, ARC
Effet 2 : Les capacités du cadre institutionnel en matière de genre et de gestion de catastrophes sont renforcées								
Activité 2.1. Redynamiser la Plateforme de gestion des crises	Plateforme en veille	Proposer un texte inclusif redéfinissant les missions de la Plateforme et les responsabilités de chaque instance Le texte est élaboré et adopté	En 2024, les missions de la Plateforme sont clairement définies et les responsabilités de chaque instance composant la Plateforme sont connues et respectées. La Plateforme est redynamisée et s'investit effectivement dans les activités			X	X	Ministère de l'intérieur DGSC Membres composant la Plateforme : ministères sectoriels, Commissariat au genre, département en charge de la gestion des risques de catastrophes, Organisation de la société civile

			de prévention et de réduction des risques de catastrophes					secteur privé, partenaires techniques et financiers, ARC, UNDDR
Activité 2.2. Renforcer les capacités de la Direction de la Sécurité civile en genre et gestion des risques de catastrophes								
Activité 2.2.1. Apporter un appui à la validation des Plans de préparation aux risques de catastrophes avec une prise en compte du genre	Existence de plans de préparation aux risques de catastrophes à valider	Révision des plans de préparation aux risques de catastrophes La dimension genre est bien intégrée dans le Plan Les plans sont soumis aux institutions et acteurs compétents pour validation	En 2024, La DGSC dispose de Plans de préparation aux risques de catastrophes validés. La dimension genre est bien prise en compte dans les Plans de préparation			X		DGSC Commissariat à la promotion du genre Autres acteurs intervenant dans la gestion des risques de catastrophes ARC
Activité 2.2.2. Renforcer les capacités du personnel de la DGSC en matière de genre et de gestion de catastrophes	1 formation	Nombre de formations dispensées Nombre de rapports Nombre d'agents formés	A partir de 2024, les capacités de du personnel de la DGSC sont renforcées sur les notions de genre, d'égalité des sexes, de participation des femmes à la prise de décision, d'autonomisation des femmes et sur l'intégration du genre dans leurs activités de GRC. Le personnel applique ces principes			X	X	Ministère de l'Intérieur DGSC Commissariat général au genre Départements et acteurs intervenant dans la gestion des risques de catastrophes

			quotidiennement dans le cadre des activités de la Directions					
Activité 2.2.3. Encourager le recrutement de femmes volontaires dans le corps des sapeurs-pompiers et les former sur le genre et la gestion des risques de catastrophes	Nombre actuel de femmes sapeurs pompiers	Nombre de femmes recrutées et formées	A partir de 2024, les femmes sont bien représentées dans le corps des sapeurs-pompiers. Leurs capacités sont renforcées en matière de genre et de gestion des risques de catastrophes. Elles appliquent ces principes avec leurs pairs masculins et sur le terrain		X	X	Ministère de l'intérieur DGSC Ministère de la fonction publique Commissariat à la promotion du genre ARC	
Activité 2.3 : Renforcer les capacités du Commissariat général à la Promotion du Genre en matière de gestion de risques de catastrophes et en genre								
Activité 2.3.1. Renforcer les capacités du personnel du Commissariat en matière de genre et de gestion de catastrophes	0	Nombre de personnes formées	A partir de 2023, les capacités du personnel du Commissariat à la promotion du genre sont renforcées sur les aspects genre et gestion des risques de catastrophes et sur l'intégration du genre dans		X	X	X	Commissariat Général à la promotion du genre Ministère de l'intérieur DGSC ARC

			l'identification, la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des interventions relatives à la GRC				
Activité 2.3.2. Doter le Commissariat général à la promotion du genre d'une assistance technique internationale	-	Recrutement d'une assistance technique	A partir de 2024, les capacités techniques du Commissariat sont renforcées en matière de structuration, d'organisation et de planification. Le Commissariat participe activement au processus de décision concernant l'intégration du genre dans la GRC		X	X	Commissariat Général à la Promotion du Genre ARC
Activité 2.3.3. Mettre à la disposition du Commissariat au genre, un point focal GRC et renforcer ses capacités en matière de GRC et de genre	-	Un point focal national GRC et genre est désigné et placé au Commissariat	A partir de 2023, les questions relatives à la GRC et au genre sont prises en charge par le point focal GRC du Commissariat. Le genre est bien intégré dans l'identification, la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et les suivi-évaluation des lois, politiques et	X	X	X	Commissariat général à la promotion du genre DGSC ARC

			programmes liés à la GRC Le suivi régulier des activités entre la DGSC et le Commissariat est assuré					
Activité 2.4. Encourager la formation de cadres universitaires dans le secteur de la GRC en mettant l'accent sur la participation des femmes								
Activité 2.4.1. Renforcer le Master de « Gestion des risques de catastrophe face au changement climatique » en ajoutant un module genre	Inexistence d'un module « Genre et GRC » dans le Master de Gestion des risques de catastrophes	Le Master est renforcé avec l'ajout d'un module genre Nombre d'étudiants inscrits Disponibilité et animation du module sur le genre	A partir de 2023. Le pays dispose d'une expertise nationale dans le domaine de la GRC et qui maîtrise et applique les aspects liés au genre et à l'égalité entre les femmes et les hommes		X	X	X	Université des Comores Ministère de l'éducation nationale Commissariat général à la Promotion du Genre ministère de l'environnement ARC PNUD
Activité 2.4.2. Encourager l'accès des filles et des femmes à ce Master	8 femmes diplômées	Nombre de filles sensibilisées et qui suivent le Master Nombre de femmes diplômées	A partir de 2023. Augmentation du nombre de femmes expertes en gestion des risques de catastrophe et participation de ces femmes dans les comités techniques et cercles de décision concernant la		X	X	X	Université des Comores Ministère de l'éducation nationale Commissariat général à la Promotion du Genre ministère de l'environnement ARC PNUD

			GRC. Prise en compte effective du genre dans les décisions concernant les GRC					
Activité 2.5. Renforcer les capacités techniques, matérielles et de coordination des organisations de la société civile								
Activité 2.5.1. Renforcer les capacités des organisations de la société civile qui œuvrent dans la GRC en matière de genre et de GRC	Non renseignée	Nombre de formations organisées Nombre de rapports produits Nombre de bénéficiaires	A partir de 2023. Les capacités des organisations de la société civile sont renforcées sur les aspects d'intégration du genre, d'égalité entre les sexes, d'autonomisation des femmes et de participation des femmes à la prise de décision La problématique genre est mieux maîtrisée et mieux intégrée dans les interventions des OSC		X	X		Ministère de l'intérieur DGSC Commissariat Général à la Promotion du Genre Organisations de la société civile ARC
Activité 2.5.2. Doter les OSC intervenant dans la GRC et le genre de moyens logistiques et didactiques	Non renseignée	Matériaux logistiques et didactiques mis à la disposition des OSC	A partir de 2024. Les interventions des OSC sur le terrain sont facilitées Les communautés bénéficient d'un			X	X	Ministère de l'intérieur DGSC Commissariat Général à la Promotion du Genre

			accompagnement adapté et efficace					Organisations de la société civile ARC
Activité 2.5.3. Encourager la coordination des OSC intervenant dans les domaines du genre et de la GRC		Nombre de réunion de concertation avec les OSC Charte pour la coordination des OSC élaborée, adoptée et signée	A partir de 2024. Les interventions des OSC dans les domaines de la GRC et du genre sont connues et coordonnées. Les efforts des OSC sont mutualisés. Des synergies sont développées et les résultats de l'assistance aux communautés vulnérables sont efficaces et efficients			X	X	
Effet 3 : Les politiques et Stratégies sectorielles sont actualisées et prennent en compte les dimensions genre et la gestion des risques de catastrophes								
Activité 3.1. Intégrer la GRC dans la Politique Nationale d'Égalité et d'Équité du Genre	0	Révision de la PNEEG et prise en compte des aspects liés à la GRC	A partir de 2024. Les aspects liés à la GRC sont pris en compte dans l'identification, la formulation, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi des politiques, projets et programmes de genre. Les problèmes liés à la GRC et le genre sont mieux connus, mieux analysés et des			X	X	Ministère de l'intérieur DGSC Commissariat Général à la Promotion du Genre Ministères de l'agriculture Organisations de la société civile ARC Partenaires au développement

			mesures adaptés sont proposés et mises en œuvre					
Activité 3.2. Appuyer la validation de la Stratégie Nationale de Gestion de Risques de catastrophes et s'assurer de la prise en compte du genre dans ledit document	Une Stratégie nationale de gestion de catastrophes actualisée en attente de validation	Atelier de validation organisé Amélioration de la prise en compte de la dimension genre dans la Stratégie	A partir de 2023. Le pays dispose d'une nouvelle Stratégie Nationale de Gestion de Risques de Catastrophes. La dimension genre y est pris en compte et est intégrée dans l'identification, la formulation, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi des politiques, projets et programmes de GRC Les problèmes liés à la GRC et le genre sont mieux connus, mieux analysés et des mesures adaptés sont proposés et mises en œuvre		X	X	X	Ministère de l'intérieur DGSC Commissariat Général à la Promotion du Genre Ministères de l'agriculture Organisations de la société civile ARC Partenaires au développement UNDRR
		Effet 4 : Les capacités des organisations communautaires et des communautés en matière de genre et de GRC sont renforcées						
Activités 4 .1. Former les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap sur le genre et la GRC	0	Nombre de formations Nombre d'acteurs formés Nombre de rapports	2024. Les capacités des organisations communautaires et des communautés sont renforcées			X	X	

			en matière d'identification, de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des interventions sur la GRC et le genre					
Activité 4.2. Impliquer les acteurs locaux et communautaires dans l'identification des besoins, la planification, la budgétisation et la mise en œuvre d'actions sur la GRC et le genre	0	Participation effective des acteurs au processus	2024. Les difficultés et les besoins des acteurs locaux et communautaires sont identifiés et bien pris en compte dans les programmes et politiques de GRC et de genre. Les acteurs locaux et communautaires participent effectivement et de manière égalitaires aux activités qui les concernent. Des solutions et des mesures adaptées sont mises en place et les résultats sont efficaces et efficaces			X	X	
Activité 4.3 : Encourager les hommes à s'intéresser à la cause de l'égalité femmes-hommes en faisant la	0	Nombre d'« hommes champions » identifiés et formés sur le genre Les hommes tiennent publiquement des	A partir de 2024. Les stéréotypes de genre sont mieux compris par les femmes et les hommes et			X	X	Commissariat au genre Mouftorat Autorités locales OSC de promotion de

promotion des « hommes champions ».		discours en faveur de l'égalité femme-homme Des titres de reconnaissance sont décernés aux hommes champions	sont déconstruits. Les femmes sont perçues par les hommes comme des partenaires à part entière. Elles participent au même titre que les hommes au processus de prise de décision.					l'égalité femme-homme Organisations communautaires Chefs religieux Organisation de jeunes
Activité 4.4. Donner l'opportunité aux femmes de développer des activités économiques en vue de leur résilience et de leur autonomisation	Non renseignée	Activités génératrices de revenus exercées par les femmes	Les femmes trouvent des moyens adaptés pour faire face aux catastrophes grâce à leurs activités économiques. Elles sont résilientes aux chocs et sont autonomes.			X	X	Ministère de l'intérieur Commissariat à la promotion du genre Direction de l'entrepreneuriat féminin Partenaires au développement ARC Organisations communautaires Organisations féminines
Effet 5 : Un fonds dédié aux activités de gestion des risques de catastrophes et au genre est créé et opérationnel								
Activité 5.1. Elaborer une note d'orientation et un plan d'action pour le plaidoyer et le financement d'activités relatives au genre et à la GRC	Drafts du Plan d'action et de la note d'orientation	Le Plan d'action est finalisé La note d'orientation est élaborée	En 2023, le pays dispose d'un plan d'action et d'une note d'orientation genre et GRC à soumettre aux bailleurs pour approbation et financement		X	X		Ministère de l'Intérieur Commissariat à la Promotion du genre ARC
Activité 5.2. Organiser la Table Ronde des partenaires et des	-	Tenue de la Table Ronde Validation de la note d'orientation et	En 2024, un fonds pour le financement du			X	X	Gouvernement de l'Union des Comores

décideurs nationaux pour la présentation de la note d'orientation, le financement et la mise en œuvre du plan d'action genre et GRC		approbation du Plan d'action genre et gestion des risques de catastrophes par les parties prenantes	Plan d'action genre et GRC est créé Le plan d'action genre est financé et mis en œuvre					Bailleurs Ministère de l'Intérieur Commissariat à la promotion du genre ARC
---	--	---	---	--	--	--	--	---

Annexe 1 : Outils de collecte de données

A. Questionnaire destiné aux OSC y compris les organisations communautaires

Questions spécifiques aux ONG

1. Quelles sont vos interventions en matière de GRC ?
2. Dans quelle mesure prennent-elles en compte le genre dans la GRC ?
3. Existe-t-il une coordination entre les OSC qui interviennent sur le genre et la GRC ? Est-elle effective ? Pourquoi ?
4. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ? Qu'est-ce que vous préconisez pour les surmonter et les transformer en opportunité ?
5. Quels sont vos besoins en renforcement de capacités en matière de GRC sensible au genre ?
6. Les OSC sont-elles impliquées dans la gestion des risques de catastrophes ? Quel est le rôle et la place des femmes dans les mécanismes de gestion des risques de catastrophes ?
7. A votre avis, quels sont les obstacles à la prise en compte du genre dans les GRC ?
8. Comment faire pour les dépasser ?

B. Questions destinées aux communautés et organisations communautaires

Section A : Profil d'activité de genre

- Quels sont les principaux rôles/activités des garçons, des filles, des femmes et des hommes de votre communauté ?
- Quand et où ces rôles/activités sont-ils exercés ?
- Pensez-vous que ces rôles sont partagés équitablement ?
- Pensez-vous que les hommes et les femmes disposent du même temps pour participer au travail de la communauté, y compris aux activités du projet telles que la gestion des risques de catastrophes ?
- Quelles sont les opportunités et/ou les obstacles à une participation équitable et à une répartition des rôles dans cette communauté ?
- Que faudrait-il faire pour améliorer l'équité dans la participation et la distribution de ces rôles, en particulier dans le travail communautaire ?

Section B : Participation à la prise de décision publique et au sein des ménages

- ✓ Quelles sont les décisions les plus importantes prises par a) les hommes et b) les femmes dans votre ménage et dans votre communauté (classez-les par ordre de priorité).
- ✓ Les décisions prises répondent-elles à vos besoins ? a) en tant qu'hommes, b) en tant que femmes.
- ✓ Que faudrait-il faire pour que les décisions prises a) répondent à vos besoins et b) assurent l'égalité des sexes ?

Section C : Les obstacles sociaux, économiques, culturels, politiques, juridiques et politiques

- Quelle est votre compréhension de l'égalité des sexes ?
- Seriez-vous prêt à élire une femme comme dirigeante/représentante (de votre communauté, groupe, etc.) ? Donnez vos raisons
- Quelle est votre opinion sur la participation égale des femmes et des hommes aux postes dirigeants ?

- Entre les hommes et les femmes, qui devrait prendre les décisions au sein des ménages/communautés/rerelations ? Pourquoi ?
- Existe-t-il des normes et des pratiques socio-économiques/culturelles constituant des obstacles à l'égalité des sexes ?
- Comment les normes et pratiques socioculturelles contribuent-elles à :
 - Créer des opportunités pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?
 - Créer des obstacles à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes en matière de préparation, réponse et rétablissement en cas de catastrophe ?
- Selon vous, la violence basée sur le genre contribue-t-elle à la déresponsabilisation des femmes et des filles, et à la gestion des risques de catastrophes en général ?
- Dans votre communauté, quelles sont les croyances et les perceptions sociales (religieuses et/ou culturelles) qui conditionnent les attentes et les aspirations des femmes et des hommes ?
- Ces croyances et perceptions, ont-elles une incidence sur la capacité des femmes et des hommes à se préparer, à réagir par rapport à la gestion des catastrophes ?
- Dans quelle mesure les femmes et les hommes sont-ils impliqués dans les structures de gestion des risques de catastrophes dans votre communauté ?

Section D : Connaissance de la gestion des risques de catastrophes

- Quelle est votre perception sur les risques de catastrophes ?
- Que savez-vous du changement climatique ? De la résilience ? De l'adaptation ? De la gestion des risques de catastrophes ?
- Est-ce que vous êtes souvent confronté aux catastrophes (niveau de fréquence, types de catastrophes confrontées)
- Les femmes et les hommes sont-ils affectés de la même manière par les catastrophes ?
- Est-ce que la communauté a des stratégies de gestion et réduction des risques de catastrophes ?
- Existe-t-il des variations dans la façon dont les femmes et les hommes réagissent et se remettent des catastrophes ? Ces variations sont-elles influencées par la société ?
- Quels sont les moyens mis à votre disposition en cas de catastrophes ? sont-ils adéquats et suffisants ?
- En cas de catastrophe, pendant combien de temps les hommes, femmes, jeunes et personnes vivant avec un handicap sont pris en charge ? dans quelles conditions ? (Bonnes, mauvaises...) ?
- y-a-t-il promptitude de l'intervention de l'Etat ?
- Qui sont prioritaires (hommes, femmes, jeunes...) dans le déploiement des secours en cas de catastrophes ? Quels sont les premiers bénéficiaires des programmes d'appui aux populations vulnérables victimes de catastrophes ? Comment en jugez-vous l'efficacité ?
- Les femmes et les hommes ont-ils la même opportunité et le même accès aux informations sur la réduction des risques de catastrophes, la prévention, la résilience et l'adaptation dans votre communauté ?
- Les hommes et les femmes participent-ils de manière égale aux processus, systèmes et structures de gestion des risques de catastrophes dans votre communauté ?
- Comment pouvons-nous améliorer la participation des femmes et des hommes à la gestion des risques de catastrophes dans votre communauté ?

- Quels sont les groupes qui ne sont impliqués dans la gestion des risques de catastrophes dans votre communauté ?
- Comment pouvons-nous améliorer la participation d'autres groupes socialement exclus, tels que les handicapés et les personnes âgées, à la gestion des risques de catastrophes dans votre communauté ?

Recommandations

- A votre avis, quelles interventions en faveur des femmes et des filles devraient être prioritaires dans la gestion des risques de catastrophes ?
- Y a-t-il d'autres sujets liés aux besoins et aux expériences des femmes et des hommes dans la gestion des risques de catastrophes que nous n'avons pas abordés ?

Annexe 2 : Cibles

Administration

- La Direction de la sécurité civile (DGSC) (ancien COSEP) avec ses directions insulaires,
- La Direction technique de la météo (DTM),
- L'Observatoire du Volcan Karthala (OVK),
- Le Centre de veille épidémiologique,
- La Plateforme nationale pour la Réduction des risques de catastrophes⁶⁵,
- La Direction générale de la santé,
- La Direction générale de l'environnement et de la Forêt (DGEF),
- La Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme
- La Direction de l'Energie
- Le Ministère de l'Education Nationale
- L'Armée Nationale de Développement
- La Gendarmerie
- Le Commissariat Général à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre

Société civile

- Croissant Rouge Comorien
- Ulanga
- Association, Intervention Développement et Environnement
- Réseau National Femme et Développement
- 2Mains
- Dahari
- Organisations communautaires
- La Croix rouge française
- Ngo'Shawo

Le Secteur privé

- L'Organisation du Patronat Comorien (OPACO)
- Mouvement des Entreprises Comoriennes (MODEC)

Les partenaires techniques et financiers

- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
 - La Banque mondiale
 - L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
-

- Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
- L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
- ONU Habitat
- Le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de catastrophes (UNDRR)
- L'Agence Française de Développement

Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées

Nom/prénom	Fonction	Structure/organisation	Coordonnée
M. Aboubacar Ben AHMED ABDOU	Ingénieur génie civile. Unité urbain, Résilience	Banque mondiale	369 36 22 Baboubacar1@worldbank.org
M. Ediamine BEDJA	Assistant au Représentant	FAO	337 64 94 Ediamine.Bedja@fao.org
MME Anliyat MZE	Assistante au Programme GRC	PNUD	334 57 19 anlia.mzeahmed@undp.org
MME Maissara ADAM	Commissaire générale au genre	Commissariat général à la promotion du genre	333 06 23
Mohamed BAHTINE	Directeur national de Suivi-évaluation du Système d'intervention	Projet de Filets sociaux de sécurité et de résilience aux chocs	353 92 80 bahtine_elmaarouf@yahoo.fr
Samil CHAKIIRA	Coordonnateur	Projet/ Renforcement de la résilience des Comores aux risques de catastrophes/Direction générale de la sécurité civile	327 83 44 Samil.chakira@undp.org
Said Yassir HAMDANI	Sous-directeur de la planification étude et prévention	Direction générale de la sécurité civile	349 69 84
Said AHAMADA	Association, Intervention Développement et Environnement (AIDE)	Président	380 17 76 ahamedas@yahoo.com
Rahamata Ahamada		Responsable genre	335 64 58
Mohamed Siradjiddine	Croissant Rouge Comorien	Point focal du projet PIROI	379 46 83 Siradji26@gmail.com
Ahmed OULED	Association Ulanga Représentants		3332757
Hachim Abdérémane			aouledi@gmail.com
Azali Ahmed			333 65 08

Annexe 4 : Liste des participants à l'atelier de présentation des résultats de l'étude

N°	Nom/prénom	Fonction	Structure/organisation	Téléphone	emails	Sexe
1	SAID YASSIR Hamdani	Sous-Directeur Planification	DGSC	349 69 84	hms.yassir@gmail.com	M
2	Mohamed Djouneid	Coordinateur National	IRFF - PNUD	331 39 65	mohamed.djouneid.madihali@undp.org	M
3	Anwar Maeva	Enseignant Chercheur	UDC	353 47 27	anwar.maeva@yahoo.fr	M
4	Mohamed Hamidou	CATI	DGSC	331 48 28	mohamedhamidou957@gmail.com	M
5	Hakim Yousseuf	Prévisionniste	DTM	347 23 48	yousseuf.hakim@yahoo.fr	M
6	Halifa Hadidja Moinahalima	Prévisionniste	DTM	333 11 34	halifamoina@hotmail.fr	F
7	Jean Mark Sailat	Assistante planification-Suivi	DGSC	395 19 05	jeannotsailat@gmail.com	F
8	Abouzeid Nesrine	Chargée de Communication	DGSC	371 85 89	nesrine.abz44@gmail.com	F
9	NEEMAT Hamad		INSEED	324 30 94	neemathamad33@gmail.com	F
10	Loutfi Said		INSEED		loutfissame@gmail.com	M
11	Azadji LANDRY	Responsable Technique	AFG Assur	460 05 51	landry.azadji@afgassurcomores.online	M
12	Zahara Ahmed	Chargée de Des Inventaires	DGSC	342 28 88	zahara.ahmed02@gmail.com	F
13	Said Kadafi	DG Adjoint du Budget	Min Finance	335 08 36	saidk002@gmail.com	M
14	Djamal Abdoukarim	Chargé des Etudes	DGSC	435 33 35	djamalabdoukarim055@gmail.com	M
15	Abdou Ibrahim Halifa		CNSPSP Genre	339 85 88	matsharu85@yahoo.com	M
16	Mahmoud Ali Mbae	Cartographe	DATUH	375 17 16	alimbaefils@gmail.com	M
17	Mohamed Said Ahmed	Chef de service prévention	DGSC	363 25 72	elbake8@gmail.com	M
18	Farouk Mouigni	Informaticien	Min Int	338 91 01	faroukmbae@yahoo.fr	M
19	Abdou Ben Mouslim	Gestionnaire de sinistre	AMANA Assur	362 53 72	slimany015@gmail.com	M
20	Samir AHAMADA	DAF	SONELEC	331 97 40	samirahamada@gmail.com	M
21	Houzam Mohamed		DGEF	353 75 10	mohamedhouzam25@gmail.com	M

22	Fahad Ben Abdou	Prévisionniste	DTM	364 41 86	bfahad994@yahoo.com	M
23	Mahamoud Riziki		DNSAE	321 62 22	mahamou.riziki@hotmail.fr	M
24	Mme Tarbiya Manrouf	Directrice Régionale	Direction Régionale de la Sécurité Civile	332 03 88	tarbiya82@yahoo.fr	F
25	Samil CHAKIIRA	Coordonnateur	RRC-PNUD	327 83 44	samil.chakira@undp.org	M
26	Ahmed OULED	Association Ulanga	Représentant	333 27 57	aouledi@gmail.com	M
27	Jacqueline Assoumany	Réseau National Femme et Développement	Conseillère	333 12 95	mohjacquie@gmail.com	F
28	Daroueche Mouzdalifat	Point focal Genre	DNSAE		darouechmouzdalifat@gmail.com	F
29	Said Ibrahim Djabhana	Analyste Genre	PNUD	332 14 31	djabhanasaidibrahim@undp.org	F
30	Mme Moineaecha Said Issilame	Plateforme des Femmes en Politique	Présidente	335 43 42	mroudjae.moineaecha@gmail.com	F
31	Mme Fatouma Abdallah	Personne ressource	Experte en environnement	331 95 00	alifat89@gmail.com	F

Annexe 5 : Bibliographie

- Bulletin trimestriel d'information sur les violences faites aux enfants et aux femmes en Union des Comores. Union des Comores/Unicef. Avril-Mai-2023
- Constitution de l'Union des Comores (2018)
- Décret N°12-181/PR, portant création d'une Plateforme pour la prévention et la réduction de risques de catastrophes (2012),
- Diagnostic des capacités en matière de réduction de risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques (2020),
- Document de projet Renforcement de la Résilience des Comores aux risques de catastrophes liées au changement et à la variabilité climatique (RRC)
-
- « Etude sur l'intégration des thèmes transversaux (genre, culture de la paix, changement climatique/environnement et nouvelles technologies) dans la mise en œuvre du programme Msomo na Hazi, formation et insertion professionnelles en union des Comores. Programme Msomo Na Hazi, Union des Comores/Union européenne. Rapport final, Août 2022
- Note de politique sur les Comores. Accélération du développement économique dans l'UDC. Banque mondiale 2014
- Plan Comores Emergent (PCE) à l'horizon 2030,
- Proposition de Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes aux Comores-SNRRRC (Mai 2015),
- Plan de contingence national (2021-2022),
- « Police d'Assurance paramétrique contre les risques cycloniques tropicaux avec modélisation des pertes et des dommages liés aux cyclones tropicaux »
- Politique Nationale d'Égalité et d'Équité du Genre (PNEEG 2017)
- Politique Nationale de l'Égalité et d'Équité du Genre (PNEEG2 2017),
- Rapport Beijing+25
- Politique Nationale de l'Environnement de l'Union des Comores. Version finale, décembre 2021
- Profil genre de l'Union des Comores : Genre, autonomisation des femmes, amélioration de leurs conditions de vie. Banque Africaine de Développement, mai 2020
- Rapport d'évaluation du Programme de la FAO aux Comores (2023)
- Rapport d'évaluation de la pauvreté et l'équité aux Comores. Banque mondiale 2021

- Rapport d'évaluation de la Politique Nationale d'Égalité et d'Équité (PNEEG 2007) pour la période 2007-2016,
- Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D 2018-2021),
- Stratégie du groupe ARC 2020-2024
- Stratégie genre de l'ARC
- Stratégie genre du projet (Renforcement de la Résilience des Comores aux risques de catastrophes liées au changement et à la variabilité climatique (RRC) (2020),
- Tableau de bord 2020/2021. Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement, de la recherche scientifique, de la formation professionnelle